



LA FUITE EN ÉGYPTÉ

(HOFFMAN)

XX<sup>me</sup> AL  
 1904  
 Revue



E  
 C  
 d  
 p  
 Son Jésus a é  
 gloire d'Israël  
 douloureusem  
 lui a-t-il été d  
*ve de douleur t*  
 Victime : Il vi  
 vaire. Et quan  
 Croix, pour Le  
 pourront s'écri  
 je suis crucifié  
 qu'on ne peut  
 c'est Joseph s  
 La fuite en E  
 du Calvaire. C  
 diter pendant c



LOFFMAN)

XX<sup>me</sup> ANNÉE

1904



1<sup>er</sup> FÉVRIER

N° 2

---

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

---

## La fuite en Egypte

(Notre gravure)

**A** Bethléem de Juda, dans une pauvre grotte, Jésus est né. Couché sur la paille de la crèche Il a reçu l'adoration des bergers et des mages. Marie a porté au Temple, a présenté à Dieu son Fils, le fruit béni de ses entrailles. Son Jésus a été reconnu, salué, proclamé la lumière des nations, la gloire d'Israël. Mais la Vierge a entendu ces paroles qui ont retenti douloureusement au plus intime de son cœur de Mère : « *Ton Fils, lui a-t-il été dit, sera un signe de contradiction. Et pour toi, un glaive de douleur transpercera ton âme.* » C'est vrai, Jésus vient pour être Victime : Il vient pour mourir. Toute sa vie est ordonnée au Calvaire. Et quand Jésus entre quelque part, dit Bossuet, c'est avec sa Croix, pour Le posséder, il faut être prêt à souffrir. Ceux qu'Il aime pourront s'écrier avec l'apôtre « *Christo confixus sum cruci* : à Jésus je suis crucifié sur la croix. Ceux que Jésus aime d'une dilection qu'on ne peut ni comprendre ni exprimer, c'est Marie sa Mère, c'est Joseph son Père nourricier. Il va les crucifier avec Lui. La fuite en Egypte sera comme la première étape sur le chemin du Calvaire. C'est à cette lumière que nous allons l'étudier, la méditer pendant quelques instants.

### I. Avant la fuite

Hérode n'a plus revu les Mages. Son sommeil est troublé : un fantôme le poursuit et l'agite cruellement. Ce nouveau roi des Juifs, où donc est-il ? Qu'arrivera-t-il bientôt ? Ce sceptre que je tiens, ne sera-t-il pas brisé ? Ce diadème qui ceint mon front, ne me sera-t-il pas enlevé ? Le malheureux n'en peut plus : car sa volupté et ses débauches n'ont d'égaux que sa jalousie et son ambition. La couronne et le sceptre lui resteront, fussent-ils être tout rouges de sang. Il ordonne donc de tuer tous les enfants de deux ans et au dessous, à Bethléem et dans les environs, certain d'englober dans ce massacre le Roi mystérieux dont les Mages d'Orient et les prêtres de Jérusalem ont chanté la naissance.

Mais, si l'enfer s'agite et déchaîne l'infâme cruauté de ses séides, Dieu, de son côté, veille sur son Fils. Un ange est envoyé à Joseph et lui dit « *Lève-toi : prends l'Enfant et sa Mère ; et fuis en Egypte.* » Le serviteur dévoué ne raisonne pas l'ordre qui lui est intimé. Il obéit avec amour ; et cet amour, il le manifeste dans la promptitude et la perfection de l'obéissance. Toutes les envolées de l'éloquence humaine ne rendront jamais la sublime simplicité du langage de l'Évangile narrant la soumission de saint Joseph : « *Qui consurgens.* » Notre langue ne saurait traduire et rendre toute l'énergie du texte sacré : Joseph se lève aussitôt. Il prend l'Enfant et sa Mère. Il fuit, selon la parole de l'ange. « *Etrange état d'un pauvre artisan, nous dit Bossuet : il se voit banni tout à coup et pourquoi ? Parce qu'il est chargé de Jésus et qu'il l'a en sa compagnie. Avant qu'il fût né, lui et sa sainte épouse, vivaient pauvrement, mais tranquillement dans leur ménage, gagnant doucement leur vie par le travail de leurs mains ; mais aussitôt que Jésus leur est donné, il n'y a point de repos pour eux. Cependant Joseph demeure soumis, et ne se plaint point de cet enfant incommode qui ne leur apporte que persécution : il part, il va en Egypte, sans savoir quand il reviendra à sa patrie, à sa boutique, à sa pauvre maison. L'on n'a pas Jésus pour rien : il faut prendre part à ses croix.* »

Et Marie participe à toutes les angoisses de Joseph, que dis-je, elle les multiplie par l'indicible tendresse et l'héroïque générosité de son cœur de Vierge et de Mère. Mais comme Joseph elle souffre pour son Jésus, elle souffre avec son Jésus, si elle prend part à ses croix. « *Pères et mères chrétiens, ajoute encore Bossuet à qui l'on*

ne saurait tr  
seront des ci  
pour leur coi  
pour les élev  
prépare dans

Et vous, à  
sus en vous,  
mourir ; cet l  
c'est le mond  
vous ! prom  
fuyez avec Jc  
cueillement,  
aux pieds de  
Jésus.

La sainte fa  
en silence, j  
quelque servie  
de l'Enfant, a  
de Joseph qui

Le désert e  
drais le savoir  
d'Égypte où  
séjour.

Qui me dira

Que de pass  
ont eu pitié ! F  
ainsi, ne doit-oi  
avec un petit e  
tout avec une  
Plusieurs fois,  
Qui sait comm

Quand la n  
d'un arbre ont  
tion couvre tou  
affecter si sensi  
D'autres fois au  
reux : alors Jé

ne saurait trop emprunter, apprenez donc vous aussi que vos enfants seront des croix : n'épargnez pas les avis nécessaires, non seulement pour leur conserver la vie, mais ce qui est leur véritable conservation, pour les élever dans la vertu. Préparez-vous aux croix que Dieu vous prépare dans ces gages de votre amour mutuel. »

Et vous, âmes pieuses, prêtes à tous les sacrifices pour garder Jésus en vous, souvenez-vous toujours qu'un Hérode veut Le faire mourir ; cet Hérode lâche, cruel, vous le connaissez : c'est le démon, c'est le monde, ce sont vos passions. Dans la nuit du siècle, levez-vous ! promptitude et générosité, esprit de sacrifice à tout prix ! fuyez avec Joseph, avec Marie dans la solitude de la prière, du recueillement, de la pénitence ; fuyez dans la solitude de nos temples, aux pieds du Tabernacle et là vous posséderez et vous goûterez Jésus.

## II. Dans le désert

La sainte famille est partie. Je l'accompagne en esprit : je la suis en silence, je ne veux rien perdre. Ah ! si je pouvais lui rendre quelque service ! Qu'on me laisse du moins compatir à la faiblesse de l'Enfant, au travail, à la peine, à la fatigue de la Mère qui Le porte, de Joseph qui les conduit !

Le désert est long. Quelle route prennent nos voyageurs ? je voudrais le savoir. On compte plus de cent lieues de Nazareth à la ville d'Égypte où l'on croit communément que la sainte famille fit son séjour.

Qui me dira tous les événements de ce pénible voyage ?

Que de passants ont vu cette famille pauvre sur leur route, et en ont eu pitié ! Plusieurs, peut être, l'ont insultée : Quand on est pauvre ainsi, ne doit-on pas rester dans son pays ? Quelle frayeur de voyager avec un petit enfant à la mamelle ? Marie entend tout. Elle endure tout avec une patience et une humilité qui ne se démentent jamais. Plusieurs fois, elle a dû réclamer des secours, demander un service. Qui sait comment on lui a répondu ?

Quand la nuit venait, où trouvait-on un asile ? Les branchages d'un arbre ont dû bien souvent servir de toit à Celui dont la protection couvre toute créature. Qui dira les refus insultants, qui ont dû affecter si sensiblement Marie, à cause de sa compassion pour Jésus ? D'autres fois aussi, il s'est rencontré une âme sensible, un cœur généreux : alors Jésus a été caressé ; on l'a trouvé beau ; on a senti

quelque chose pour lui, quelque chose d'inconnu, un de ces sentiments qui ne peuvent se traduire, car l'expression manque.

L'imagination populaire au moyen âge a fleuri de légendes gracieuses ce passage de l'Enfant-Dieu au désert. Tantôt ce sont les sources pures qui jaillissent du sable aride, les arbres qui s'inclinent jusqu'à terre en présentant leurs fruits ; tantôt ce sont les blés et les avoines qui croissent et montent en quelques instants pour dérober la sainte Famille à ses bourreaux ; tantôt ce sont les voleurs eux-mêmes qui prennent la défense du divin fugitif ; tantôt ce sont les petits enfants guéris de leurs maux par le seul attouchement de leur frère Jésus : touchants symboles des grâces que Jésus sème à son passage dans les âmes. Mais ces légendes si délicates et si exquises qu'elles soient ne doivent pas nous cacher la réalité à travers leur trame chatoyante. Et la réalité, c'est qu'un Dieu qui a voulu s'humilier et s'anéantir pour nous, pour nous a voulu endurer toutes les fatigues, toutes les privations d'une fuite angoissante et précipitée.

Nous pouvons nous représenter cette famille bénie sur le chemin de l'exil. Le désert avec ses amoncellements de sable et de rocailles, s'étend au loin, aride, nu, reflétant une lumière aveuglante, réverbérant une chaleur de fournaise pendant le jour, presque glacé pendant la nuit. Joseph, ses outils de travail sur l'épaule, conduit par la bride sa modeste monture. Il se retourne de temps en temps du côté de Jésus et de Marie. La Vierge presse l'Enfant sur son cœur et L'enveloppe des plis de son voile. Ses regards ne sauraient se détourner de son Jésus. Comme elle Le tient serré entre ses bras ! nul ne pourra le lui ravir.

Le calme et la paix du ciel, en doux reflets de lumière, rejaillissent sur le groupe divin. Les anges veillent là-haut et contemplant le mystère ; les fauves et les serpents, bêtes immondes, s'enfuient.

Nous aussi, dans l'exil de notre vie, portons Jésus. Il nous le permet ; gardons Le bien serré entre nos bras ; pressons-Le sur notre cœur. La faim, la soif, la chaleur, le froid, la nudité, le glaive, la persécution, nous souffrirons tout avec joie pour Jésus, et nous chanterons encore et quand même, toujours :

Quand je verrai sur moi crouler le monde  
Je ne crains rien : Jésus est avec moi.

### III. La terre d'exil

La sainte Famille s'arrêta dans la Basse Egypte, sur les limites

du désert, e  
ville du Sol  
de justice q  
nous apprer  
brisèrent. C  
bent ? briso  
qu'Il règne :

Quelles f  
Ici nous air  
plume si dél  
gagnait ce q  
à l'aide de s  
véritable am  
Vierge allait  
et de quoi ga  
dans le voisi  
elle eût man  
le deviner. M  
se chargeait-  
demander l'o  
ainsi : elle n  
fois terminé,  
fant Jésus, le  
les choses, et  
Mais qu'était-  
de la faim, co  
sa Mère n'avi  
semblables ne

Et commen  
Famille, trava  
à ceux qu'il ai

Parfois auss  
mendier le pai

« Soyez peti  
et ne dédaigne  
et qui peuvent

Mais la grar  
léem n'avaient  
concitoyens, di

de ces senti-  
que.

ndes gracieu-  
nt les sources  
inent jusqu'à  
et les avoines  
ober la sainte  
ix-mêmes qui  
petits enfants  
frère Jésus :  
passage dans  
qu'elles soient  
e chatoyante.  
et s'anéantir  
es, toutes les

ur le chemin  
de rocaïlles,  
nte, réverbé-  
placé pendant  
t par la bride  
os du côté de  
ur et L'enve-  
détourner de  
al ne pourra

ière, rejaillis-  
ntemplant le  
s'enfuient.

ous le per-  
Le sur notre  
glaise, la per-  
nous chante-

r les limites

du désert, et se fixa dans la ville d'Héliopolis. Ce nom veut dire ville du Soleil. Elle le portait alors à juste titre, possédant le *Soleil de justice qui éclaire tout homme venant en ce monde*. La tradition nous apprend qu'à l'entrée de Jésus en Egypte toutes les idoles se brisèrent. Où Jésus entre, ne faut-il pas que toutes les idoles tombent ? brisons-les donc nos idoles de boue devant le Roi des rois, et qu'Il règne seul en nos âmes !

Quelles furent les occupations de la sainte Famille en Egypte ? Ici nous aimons à reproduire le tableau suivant que nous trace la plume si délicate du Docteur séraphique saint Bonaventure. « Marie gagnait ce qui était nécessaire à son entretien et à celui de son Fils, à l'aide de son fuseau et de son aiguille. Ainsi la Reine du monde, véritable amante de la pauvreté, s'occupait à filer et à coudre... La Vierge allait-elle, elle-même, par les maisons, demandant du travail et de quoi gagner sa vie ? Sans doute, car il fallait bien que l'on sût, dans le voisinage, qu'elle s'employait à de tels travaux : autrement, elle eût manqué d'ouvrage, et les femmes de l'endroit ne pouvaient le deviner. Mais l'Enfant Jésus, lorsqu'Il arriva à l'âge de cinq ans, se chargeait-il Lui-même des commissions de sa Mère ? Allait-Il demander l'ouvrage qu'elle devait confectionner ? Il devait en être ainsi : elle n'avait pas d'autre serviteur. Reportait-Il l'ouvrage une fois terminé, et en demandait-Il le prix de la part de sa Mère ? L'Enfant Jésus, le Fils du Dieu très-Haut, ne rougissait-Il pas de pareilles choses, et sa Mère n'était-elle point confuse de L'envoyer ainsi ? Mais qu'était-ce donc encore, si... rentrant à la maison et souffrant de la faim, comme il arrive aux enfants, Il demandait du pain alors que sa Mère n'avait pas de quoi lui en donner ? Ces choses et autres semblables ne déchirèrent-elles pas les entrailles de Marie ? »

Et comment ne pas contempler saint Joseph, le Chef de la sainte Famille, travaillant de son métier, et au prix de ses sueurs, procurant à ceux qu'il aime le pain de chaque jour.

Parfois aussi le travail manque et Joseph et Marie sont obligés de mendier le pain de l'Enfant-Dieu.

« Soyez petits avec le petit Enfant Jésus, ajoute l'éminent Docteur, et ne dédaignez pas de faire sur Lui des considérations si humbles et qui peuvent sembler puérides. Il n'y a rien de petit pour l'amour. »

Mais la grande douleur c'est l'exil. Certes, les habitants de Bethléem n'avaient point accueilli Marie et Joseph comme des frères, de concitoyens, des fils de David. Cependant, cette patrie tout ingrate

qu'elle était, ce n'était pas l'étranger. Ces visages pouvaient se détourner, mais ils n'étaient point inconnus. Cette langue qui résonnait à leurs oreilles, c'était la langue des aïeux, où chaque mot était une note pénétrante, éveillait une prophétie, un texte des saints livres, un fait de leur glorieuse histoire, tout un monde d'émotions et de souvenirs. Il faut avoir vécu à l'étranger, parmi des gens qui parlent un langage que vous ne comprenez pas, dans un milieu hostile qui vous observe, pour sentir ce que sont la patrie, le village, la maison paternelle, les traditions du pays, les coutumes fraternelles, ce qu'est la nostalgie de la terre, de la langue natales. On comprend alors ce qu'a d'éloquent et d'amer cette parole : « L'exilé partout est seul. » Et Dieu Lui s'est exilé pour nous afin de nous ouvrir les portes de la patrie.

Pourtant il y eut des joies et bien profondes et bien douces sous ce toit étranger d'Héliopolis. Pensée suave ! n'est-ce pas là, à ce foyer d'emprunt, que pour la première fois le Fils éternel de Dieu parla. Écoutons le Père Faber à ce sujet : — « C'est en la pauvre habitation de l'exilé Joseph, et les outils de l'ouvrier sont épars autour de lui. Mais il vient d'interrompre son travail . . . Marie elle aussi a cessé de filer. Leurs yeux sont fixés sur l'enfant, qui, debout se tient au manteau de sa Mère. Il vient de prononcer sa première parole. Peut-être est-ce le Nom de Dieu, peut-être, est-ce celui de sa Mère. Plein d'amour en ses prévenances, et d'une délicatesse exquise, nous pouvons croire que ce fut le Nom de sa Mère. Voyez les regards des deux parents. Un tremblement de terre pourrait bouleverser Héliopolis qu'ils n'entendraient et ne sentiraient rien. Le ravissement de l'extase, l'étonnement sans inquiétude se lisent sur leurs visages. Le Verbe, parole éternelle du Père, vient de parler Lui-même. Le silence cesse soudainement de voiler la divinité, et la petite maison d'Héliopolis est remplie de splendeur . . . Marie et Joseph avaient entendu *le Gloria* des chœurs angéliques à l'heure de minuit, mais sa mélodie n'approchait pas du mot qui vient de frapper leurs oreilles. »

Nous terminons sur un tableau si saisissant, d'une originalité si puissante et si suave.

Gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes, en cette terre d'exil, aimons à redire à Jésus la parole des disciples : « *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit et inclinata est jam dies.* » *Seigneur Jésus, demeurez avec nous, car les ombres de la nuit s'inclinent vers*

nous. A Ma  
exil, montre  
redisons tou  
dez-nous et  
Joseph, app



Nou



Chapit

vrit la tenta



les veilles, les

Or Dieu p  
qu'habitait ce  
Saint-Esprit r  
tations de son  
un peu d'un a  
était tenté, po  
abstieudrez d  
veux, et n'aye  
à votre âme ;  
rez chaque foi

Et le Frère  
n'était plus ob  
mentait trop.

(1) Speculum

nous. A Marie notre Mère, poussons ce cri de nos cœurs : *En cet exil, montrez-nous Jésus le fruit béni de vos entrailles*. A saint Joseph redisons toujours : Gardez-nous pour toujours à Jésus, à Marie : gardez-nous et donnez nous Jésus et Marie. Et terminons : Jésus, Marie, Joseph, appelez-nous de l'exil à la patrie, de la terre au ciel.

FR. MARIE PHILIPPE O. F. M.



## Nouvelles Petites Fleurs Franciscaines

\*\*\*\*\*

**Chapitre I.** — Comment le bienheureux François découvrit la tentation intérieure d'un Frère. (1)



UN Frère très spirituel et familier avec le bienheureux François éprouvait depuis longtemps de la part du démon des tentations très pénibles qui le plongeaient dans un profond désespoir. Et ses souffrances augmentaient d'autant plus tous les jours, qu'il avait honte d'aller se confesser si souvent et qu'il s'imposait à la place de cruelles pénitences telles que l'abstinence,

les veilles, les larmes et les macérations.

Or Dieu permit que le bienheureux François vint au couvent qu'habitait ce Frère. Un jour, comme ils se promenaient ensemble, le Saint-Esprit révéla au bienheureux François les souffrances et les tentations de son compagnon. Alors le bienheureux François s'éloigna un peu d'un autre Frère qui était avec eux, et s'approche de celui qui était tenté, pour lui dire : « Mon bien cher Frère, désormais vous vous absteniez de confesser toutes ces suggestions diaboliques, je le veux, et n'avez aucune crainte, car ces tentations n'ont nullement nui à votre âme ; lorsqu'elles vous surviendront de nouveau, vous récitez chaque fois en mon nom, sept *Pater noster*. »

Et le Frère se réjouit beaucoup de cette parole, à savoir : qu'il n'était plus obligé de confesser ces tentations, parce que cela le tourmentait trop. Néanmoins il demeura stupéfait en voyant que le

(1) Speculum Perfectionis x, 106.

bienheureux François avait appris ce qui n'était connu que par les prêtres auxquels lui-même il s'était confessé.

Quant à la tentation il en fut si bien délivré que par la grâce de Dieu et les mérites du bienheureux François il demeura parfaitement en paix et en repos. C'était bien le résultat sur lequel avait compté le saint et c'est pourquoi il l'avait avec tant d'assurance dispensé de la confession.

**Chapitre II.** — De l'amour que le bienheureux François témoignait aux petits oiseaux qu'on appelle alouettes, parce qu'elles lui représentaient l'image du bon religieux.

Tout absorbé dans l'amour de Dieu, le bienheureux François considérait parfaitement la bonté divine non seulement dans son âme qu'ornait déjà toute la perfection des vertus, mais encore dans toutes les créatures. Il les aimait de tout son cœur et leur témoignait une tendresse particulière, surtout à celles qui lui représentaient quelque chose de Dieu ou de la religion.

Entre tous les oiseaux il en aimait de préférence un tout petit qu'on appelle alouette, en italien *lodola capellata*. Il disait d'elle : « Notre « sœur l'alouette porte un capuce comme les religieux, elle est humble par ce qu'elle s'en va sur les chemins sans aucune répugnance « chercher quelques grains pour sa nourriture. Les trouverait-elle « dans le fumier, elle les recueille et les mange ensuite. Par son vol, « elle loue le Seigneur avec beaucoup de suavité, pareille aux bons « religieux, qui méprisant la terre et ne pensant plus qu'au ciel, s'appliquent continuellement à louer Dieu. Les vêtements de l'alouette, « c'est-à-dire ses ailes sont d'une couleur qui ressemble à celle de la « terre. C'est un exemple pour les religieux qui ne doivent pas se « vêtir d'habits délicats et éclatants, mais plutôt rechercher des habits « vils quant au prix et quant à la couleur, de même que la terre est « le plus vil des éléments. »

Il les regardait donc avec beaucoup de plaisir parce qu'elles lui rappelaient toutes ces choses. Pour ce motif il plût au Seigneur que ces petits oiseaux très vénérés vinssent donner au saint un témoignage d'affection à l'heure de sa mort. Le soir du samedi, à l'entrée de la nuit pendant laquelle le saint s'envola vers le Seigneur, une grande multitude de ces oiseaux qu'on appelle alouettes vint sur le toit de la maison où il était couché. Et volant tout doucement elles tournaient en cercle autour du toit, et par leurs doux chants semblaient louer le Seigneur.



Lettr



Frère Den  
raphique Pèr  
Sainte-Elisab  
Frères-Mineu

A tous les  
mis à son obé  
vraie union a

Dieu infini  
sainte et impé  
savez tous, C  
notre faiblesse

C'est avec e  
du gouvernem  
sance et notre  
incombent à n

Confiant né  
force d'une ex  
selon le monde

mettons humbl  
gneur que nous  
dre Séraphiqu

secours d'en-ha  
Un de nos p

vons dans les fi  
aimés Frères, c  
adressés, dans v

(1) Sagesse VIII



## Lettre Encyclique du R<sup>m</sup>e Père Général



E cette lettre vraiment paternelle et touchante, dans laquelle le R<sup>m</sup>e Père Général notifie son élection à tous les enfants de saint François et leur déclare ses volontés, nous extrayons plusieurs passages qui intéresseront et réjouiront tous nos lecteurs et surtout nos Tertiaires.

*Frère Denys Schuler*, de l'Ordre des Frères-Mineurs de Notre Séraphique Père saint François, Ex-Ministre Provincial de la Province Sainte-Elisabeth de Thuringe, Ministre général de tout l'Ordre des Frères-Mineurs et humble serviteur dans le Seigneur.

*A tous les Pères, Frères et Sœurs bien-aimés dans le Christ, soumis à son obédience et servant Dieu par toute la terre Salut, Paix, vraie union des cœurs, et entière consolation dans le Saint Esprit.*

Dieu infiniment bon et puissant, agissant selon les desseins de sa sainte et impénétrable Providence, nous a établi, ainsi que vous le savez tous, Chef suprême de la grande famille séraphique, malgré notre faiblesse, nos supplications et nos abondantes larmes.

C'est avec effroi, c'est en tremblant que nous avons pris possession du gouvernement de cet Ordre ; car nous connaissions notre insuffisance et notre misère aussi bien que les graves responsabilités qui incombent à notre charge.

Confiant néanmoins en la divine Providence « qui atteint avec force d'une extrémité à l'autre (1) » — « qui choisit ce qui est faible selon le monde pour confondre ce qui est fort (2) » nous nous soumettons humblement à la volonté de Dieu et c'est au nom du Seigneur que nous prenons en main les rênes du gouvernement de l'Ordre Séraphique, grandement consolés et fortifiés d'ailleurs par le secours d'en-haut.

Un de nos plus vifs sujets de joie et de consolation, nous le trouvons dans les ferventes prières que vous avez faites pour nous, bien aimés Frères, dans les vœux et les félicitations que vous nous avez adressés, dans votre piété, dans votre zèle de la discipline régulière,

(1) Sagesse VIII. — (2) I. Corinth. 1. 27.

dans votre obéissance et votre docilité. Nous en rendons grâces à Dieu et nous vous en adressons, nos très chers fils, nos plus sincères remerciements.

Mais avant de vous exprimer nos désirs et nos sentiments, nous voulons, bien-aimés fils, vous communiquer une joyeuse nouvelle. Notre Saint Père le Pape Pie X, que Dieu daigne nous le conserver longtemps et le préserver de tout malheur, a daigné nous admettre en audience particulière avec notre Révérendissime Définitoire général le 11 octobre 1903.

Sa Sainteté a bien voulu tout d'abord nous recevoir seul avec le T. R. P. Procureur Général de l'Ordre ; et là, nous lui avons brièvement rappelé les vœux et les prières que nous lui avons adressés dans la lettre suivante :

Très Saint Père,

« Il est enfin permis au Ministre Général de tout l'Ordre des Frères Mineurs, aux Pères Définitives généraux et aux autres membres de la Curie généralice, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, de vous exprimer la joie immense qu'ont ressentie les enfants des Trois Ordres du Séraphique Patriarce en apprenant l'élection de Votre Sainteté à la dignité de Chef suprême de l'Eglise et de Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est avec un souverain respect et à la grande consolation de nos cœurs que nous vous présentons les vœux de tous les enfants de saint François. La Sainte Eglise nous met elle-même ces souhaits sur les lèvres. Que Dieu, Très Saint Père, vous conserve et vous garde, qu'il vous comble de joie ; qu'il vous délivre des mains de vos ennemis ; qu'il vous accorde d'occuper de longues années la Chaire Apostolique.

« Nous renouvelons du fond de nos âmes le vœu et la promesse que nous avons faite en tant que Fils de saint François d'avoir toujours pour Votre Sainteté un respect profond, une parfaite obéissance et un filial amour.

« Daignez, Très Saint Père, nous vous en supplions, bénir les plus petits de vos fils agenouillés devant vous, car c'est à eux qu'incombe le gouvernement de tout l'Ordre des Frères-Mineurs de saint François. Bénissez aussi tous les religieux et religieuses soumis à notre juridiction ; bénissez les nombreux Tertiaires de la pénitence dont les œuvres de piété et de charité sont partout si admirables. Bénissez enfin nos bienfaiteurs et nos parents.

LI  
« Qu'il pl  
vinciaux et  
sième Ordre  
sujets respec

« La mort  
seur de Vo  
lant Protect  
que Père s  
Règle, enjoi  
gneur Pape  
verneur, pro  
mandons à  
Protecteur d

Notre So  
bonté nos v  
tenir pendar  
ses paroles s

De lui-m  
comme nous  
Sainteté noi  
lettre authog

Cette letr  
tons aujourd

Bien-

« Nous av  
en recevant l  
pour nous l'  
ments pour l  
de notre bie  
nous accord  
 joints dans le  
Mineurs, à te  
parents et bie

Les Supéri  
du Second et  
à leurs sujets

En outre,  
teur. Suivant  
Léon XIII,

« Qu'il plaise à Votre Sainteté d'accorder à tous les supérieurs Provinciaux et Locaux, aux Directeurs spirituels du Second et du Troisième Ordre de saint François la faculté de donner une fois à leurs sujets respectifs la Bénédiction Apostolique.

« La mort de Léon XIII, d'heureuse mémoire, l'illustre Prédécesseur de Votre Sainteté, a privé l'Ordre Séraphique de son bienveillant Protecteur. Aussi pour accomplir le précepte de Notre Séraphique Père saint François, formulé au douzième chapitre de notre Règle, enjoignant par obéissance aux Ministres de demander au Seigneur Pape un Cardinal de la Sainte Eglise Romaine pour être gouverneur, protecteur et correcteur de la famille séraphique, nous demandons à Votre Sainteté de vouloir bien désigner un bienveillant Protecteur de notre Ordre. »

Notre Souverain Pontife le Pape Pie X a bien voulu accueillir avec bonté nos vœux et nos supplications ; il a même voulu nous entretenir pendant une demi-heure, nous fortifiant et nous consolant par ses paroles si paternelles.

De lui-même il s'est constitué le Protecteur de notre Ordre et comme nous nous efforçons de le remercier d'une telle faveur, Sa Sainteté nous a fait savoir qu'elle nous adresserait à ce sujet une lettre authographe.

Cette lettre nous est parvenue quelques jours après ; nous la portons aujourd'hui à votre connaissance.

Bien-aimé Fils,

« Nous avons éprouvé une grande joie et une véritable consolation en recevant l'expression de l'obéissance et du respect que professe pour nous l'Ordre Séraphique. Nous vous adressons nos remerciements pour la lettre que vous nous avez fait parvenir. Comme gage de notre bienveillance et pour attirer sur vous les faveurs du ciel, nous accordons à vous et aux Pères de la Curie qui vous sont adjoints dans le gouvernement de l'Ordre, ainsi qu'à tous les Frères-Mineurs, à tous les membres du Tiers-Ordre de la pénitence, à vos parents et bienfaiteurs la Bénédiction Apostolique.

Les Supérieurs Provinciaux et Locaux, et les Directeurs spirituels du Second et du Troisième Ordre pourront donner cette bénédiction à leurs sujets respectifs.

En outre, vous Nous avez fait la demande d'un Cardinal Protecteur. Suivant en cela l'exemple de notre Vénérable Prédécesseur Léon XIII, de sainte mémoire, il nous est agréable d'assumer

directement la charge de Gouverneur, Protecteur et Correcteur de votre Ordre. Nous ne désirons qu'une chose c'est que tous les enfants de saint François d'Assise méritent, par l'exacte observance de leur Règle, pour eux et pour l'Eglise les bénédictions du ciel. »

Donné au Palais du Vatican le 14 octobre 1903.

PIE X, PAPE.

Sans aucun doute ces diverses preuves de bonté et de bienveillance du Souverain Pontife Pie X envers l'Ordre Séraphique seront un sujet de joie et de consolation pour tous les enfants de saint François. C'est donc avec raison, bien-aimés Fils, que nous nous réjouissons d'avoir un si insigne Protecteur dont le passé est un exemple manifeste des vertus apostoliques et une preuve continue de dévotion et d'amour spécial envers l'Ordre Séraphique. Nous formerons les vœux les plus ardents pour que Dieu le conserve de longues années pour le bien de l'Eglise et de la société et pour le profit de notre Ordre. Rendons grâce au Seigneur Tout-Puissant et si Bon qui nous a donné en la personne du Souverain Pontife son Vicaire ici-bas un tel Protecteur.

C'est pourquoi le premier dimanche qui suivra la réception de ces lettres, dans toutes les églises soumises à notre juridiction, on exposera le Saint Sacrement avec la permission de l'Ordinaire et avant de donner la bénédiction au peuple, on chantera devant le Saint Sacrement exposé un *Te Deum* d'actions de grâce avec les prières correspondantes.

Le Révérendissime Père aborde alors la partie de sa lettre où il donne ses avis à l'Ordre et dicte ses volontés, dans des paroles pleines de simplicité et de paternelle charité. Il recommande tout spécialement avec l'union des cœurs, la pauvreté, l'oraison et l'étude. Il fait en faveur des missions un appel touchant que nous pourrions rapporter une autre fois et termine ainsi sa lettre :

Qu'il nous soit permis en terminant de vous adresser aussi une parole pleine de paternelle charité, à Vous, Vierges du Seigneur qui lui êtes consacrées, soit dans le second, soit dans le troisième Ordre. Vous êtes unies à l'Ordre par un lien très intime de sainte charité, vous qui avez choisi la meilleure part en prenant pour votre partage de suivre en tout lieu l'Agneau sans tache. Heureuses êtes-vous de n'avoir voulu connaître d'autre amour que celui de Jésus crucifié.

Vous faite  
vous êtes le  
Séraphique.

Continuez  
pauvreté, voi  
corps et celle  
est le lien de  
vous ferons s  
et vos difficu  
suiviez de pl  
dignement se  
Et vous en  
souvenez vou  
triarche de la  
chair la mort  
divin Crucifié  
faites partie,  
du Christ.

De tout te  
tifes, des Roi  
moire, n'ont p  
et ils ont aim  
Cet arbre s  
a porté et po  
sainteté et de  
l'Eglise triom  
Bienheureux.

Que les Fr  
vant les yeux  
Ils observeron  
ils favoriseron  
les sacrements  
et leur amour  
donner à tous

Nous suppli  
des Fraternité  
bien pour la s

Nous vous e  
Frères, à adre

Vous faites resplendir la beauté et la splendeur de la grâce du ciel; vous êtes le troupeau choisi du Christ, vous êtes la gloire de l'Ordre Séraphique.

Continuez à vous rendre agréables à Dieu par votre humilité, votre pauvreté, votre modestie, votre patience. Pratiquez la mortification du corps et celle de l'esprit, aimez la douceur et la charité; cette vertu est le lien de la perfection. — Autant qu'il nous sera possible nous vous ferons sentir notre secours paternel, dans vos doutes, vos peines et vos difficultés, dans vos afflictions et vos besoins; afin que vous suiviez de plus près celui qui vit parmi les lys et que vous marchiez dignement selon la vocation à laquelle vous êtes appelées.

Et vous enfin, Frères et Sœurs du Tiers-Ordre de la pénitence, souvenez vous sans cesse que vous combattez sous l'étendard du Patriarche de la Pauvreté, de saint François d'Assise qui a porté en sa chair la mortification de Jésus-Christ par sa conformité parfaite au divin Crucifié. Glorifiez-vous, à juste titre, du saint institut dont vous faites partie, car l'Ordre de la Pénitence a toujours été la vraie milice du Christ.

De tout temps, les hommes les plus illustres, des Souverains Pontifes, des Rois, des Princes, comme le dit Léon XIII, de sainte mémoire, n'ont pas jugé indignes de leur grandeur les livrées franciscaines et ils ont aimé à s'enrôler dans ce saint institut.

Cet arbre si fécond planté dans le jardin de la famille séraphique a porté et porte encore d'admirables fruits de foi, de pénitence, de sainteté et de charité. Le Tiers-Ordre de Saint-François a donné à l'Eglise triomphante du ciel un nombre considérable de Saints et de Bienheureux.

Que les Frères et les Sœurs de la Pénitence continuent à avoir devant les yeux la seule chose qui soit nécessaire, leur salut éternel. Ils observeront pour cela les commandements de Dieu et de l'Eglise; ils favoriseront l'éducation chrétienne de la jeunesse, ils fréquenteront les sacrements, et se distingueront par leur respect, leur obéissance et leur amour pour les ministres de Dieu. Ils s'efforceront enfin de donner à tous l'exemple d'une vie vraiment chrétienne.

Nous supplions instamment les Directeurs du Tiers-Ordre d'établir des Fraternités et de les cultiver avec soin. Il en résultera un grand bien pour la société tout entière.

Nous vous exhortons vivement enfin, Vénérables Pères et bien chers Frères, à adresser à Dieu des prières incessantes pleines d'humilité

et de ferveur pour la Sainte Eglise notre Mère, pour N. S. P. le Pape Pie X glorieusement régnant, maintenant le dévoué et bienveillant Protecteur de Notre Ordre, pour l'accroissement et la restauration de notre Ordre et surtout pour ceux de nos frères qui pour la cause de la religion ont été récemment bannis de leur Patrie.

Priez aussi beaucoup pour nous afin que Dieu Notre-Seigneur nous accorde le secours nécessaire de sa grâce. Elle nous aidera à remplir fidèlement et utilement la charge qui nous a été confiée et à gouverner l'Ordre selon l'esprit de notre séraphique Fondateur et de la Règle dont nous avons fait profession.

Maintenant il ne nous reste plus qu'à implorer sur vous tous, Nos Bien-aimés Pères, Frères et Sœurs dans le Christ, l'abondance des bénédictions célestes.

Que la Puissance du Père, que la Sagesse du Fils, que l'amour du Saint-Esprit vous bénisse ! Que la Très Sainte Vierge Immaculée, la Reine des Anges, notre Mère et notre patronne bien-aimée vous bénisse ! Que notre Séraphique Père saint François vous bénisse ! Que toutes ces bénédictions opèrent en nous tous une rénovation spirituelle, qu'elles nous confèrent des secours abondants en cette vie et qu'elles nous remplissent de consolation au moment de la mort.

Que la Bénédiction du Dieu Tout Puissant Père, Fils et Saint-Esprit descende sur vous et y demeure à jamais. Ainsi soit-il ! (1)

FR. DENYS SCHULER  
*Ministre Général.*

.....

Je crois que la porte du ciel a une serrure pour chacun de nous. Dieu seul en connaît le secret et a fabriqué la clef qui s'y adapte. Malheur à nous si nous faussions cette clef ! — Ne jugeons donc personne : chacun a sa voie. Il serait aussi insensé de vouloir prêter notre clef à notre voisin que de prendre la sienne.

*(Trésor intime)*

(1) Il est à peine besoin d'insister sur la faveur accordée par le Souverain Pontife et d'inviter MM. les Directeurs des Clarisses, des religieuses Franciscaines et des Tertiaires à donner la bénédiction apostolique si gracieusement concédée. La formule se trouve dans le Manuel du Tiers-Ordre.



\*\*\*\*\*



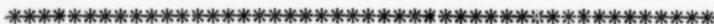
Toutefois le  
de ce privilège  
en lumière les  
vérités depuis  
celui-ci en dé

C'est dans  
l'Immaculée-C  
Nous les tir  
l'adorable Trir

Il y a entr  
Elle est sa fille  
Fils, l'honneur  
Voici comm  
destina donc,  
Fils unique la  
bienheureuse p  
ce dans l'ordre  
tures d'un tel a  
singulière, tou  
puissant dans le  
les Esprits ang  
de toutes les gr  
leuse, afin qu'  
exempte de l'es  
une telle pléni



## L'Immaculée Conception



### RAISONS DE CE PRIVILÈGE.



TANT une vérité de la foi, l'Immaculée-Conception ne se prouve point par la raison. Si nous y croyons, c'est parce que l'Eglise l'a définie comme un dogme de foi. Et en prononçant cette solennelle définition, Pie IX s'est appuyé non sur la raison, mais sur la croyance constante et universelle du peuple chrétien.

Toutefois la raison peut intervenir et nous montrer les convenances de ce privilège exceptionnel de Marie. Elle peut également mettre en lumière les rapports intimes qui existent entre ce dogme et d'autres vérités depuis longtemps acceptées ou définies, de telle sorte que celui-ci en découle comme une conséquence rationnelle.

C'est dans ce sens que nous indiquons aujourd'hui les raisons de l'Immaculée-Conception.

Nous les tirons des relations de Marie avec les trois personnes de l'adorable Trinité et du rôle que Dieu lui a destiné dans le monde.

\* \* \*

Il y a entre Marie et le Père éternel deux rapports principaux. Elle est sa fille de prédilection et elle partage avec lui vis-à-vis de son Fils, l'honneur de sa sublime Paternité.

Voici comment s'exprime Pie IX, dans sa Bulle *Ineffabilis* : « Il destina donc, dès le commencement et avant tous les siècles, à son Fils unique la Mère de laquelle, s'étant incarné, il naîtrait dans la bienheureuse plénitude des temps ; il la choisit, il lui marqua sa place dans l'ordre de ses desseins ; il l'aima par dessus toutes les créatures d'un tel amour de prédilection, qu'il mit en elle, d'une manière singulière, toutes ses plus grandes complaisances. C'est pourquoi, puisant dans le trésor de sa divinité, il la combla, bien plus que tous les Esprits angéliques, bien plus que tous les saints, de l'abondance de toutes les grâces célestes, et l'enrichit avec une profusion merveilleuse, afin qu'elle fût toujours sans aucune tache, entièrement exempte de l'esclavage du péché, toute belle, toute parfaite, et dans une telle plénitude d'innocence et de sainteté, qu'on ne peut,

ITE

N. S. P. le  
et bienveil-  
la restaura-  
qui pour la  
trie.

igneur nous  
dera à rem-  
iée et à gou-  
eur et de la

s tous, Nos  
ndance des

que l'amour  
Immaculée,  
-aimée vous  
ous bénisse !  
: rénovation  
ats en cette  
ment de la

et Saint-Es-  
-il ! (1)

.....  
ULER  
Général.

~~~~~

un de nous.  
s'y adapte.  
ugeons donc  
vouloir pré-

(time)

Souverain Pon-  
Franciscaines et  
t concédée, La

au-dessous de Dieu, en concevoir une plus grande, et que nulle autre pensée que celle de Dieu même ne peut en mesurer la grandeur. Et certes il convenait bien qu'il en fût ainsi ; il convenait qu'elle resplendît toujours de l'éclat de la sainteté la plus parfaite, qu'elle fût entièrement préservée, même de la tache du péché originel, et qu'elle remportât ainsi le plus complet triomphe sur l'ancien serpent, cette Mère si vénérable : Elle à qui Dieu le Père avait résolu de donner son Fils unique, Celui qu'il engendre de son propre sein, qui lui est égal en toutes choses et qu'il aime comme lui-même et de le lui donner de telle manière qu'il fût naturellement un même unique et commun Fils de Dieu et de la Vierge : Elle que le Fils de Dieu lui-même avait choisie pour en faire substantiellement sa Mère : Elle enfin dans le sein de laquelle le Saint-Esprit avait voulu que, par son opération divine, fût conçu et naquît Celui dont il procède lui-même. »

Eût-il été convenable, dirons-nous, qu'il en fût autrement ? Eût-il été convenable que la Fille privilégiée de Dieu, sa *première née avant toutes les créatures*, appelée par lui à cette plénitude d'innocence et de sainteté dont Dieu seul peut mesurer la grandeur ne fût pas *perpétuellement* sainte et commençât par être l'esclave du démon ?

Associée à la Paternité de Dieu, de telle sorte qu'elle pût dire dans le temps au Fils de Dieu ce que le Père en dit lui-même de toute éternité : « Vous êtes mon Fils et c'est aujourd'hui que je vous ai engendré », appelée à entrer dans une mystérieuse et ineffable communauté d'autorité et d'amour avec l'essence divine infiniment et éternellement pure, ne convenait-il pas qu'il y eût également entre elles similitude d'innocence et de pureté, pour que la dignité du Père ne fût pas offensée par l'indignité de la mère ? « Se pourrait-il bien faire, dit à ce propos le sublime Bossuet, que Dieu aurait voulu abandonner au diable, quand ce n'aurait été qu'un moment, ce temple sacré qu'il destinait à son Fils, ce saint tabernacle où il prendra un si long et si admirable repos, ce lit virginal où il célébrera des noces toutes spirituelles avec notre nature ? »

Continuons. Le Fils de Dieu devait un jour l'appeler sa Mère et elle devait l'être réellement. Convenait-il que ce Fils étant la sainteté même et pouvant avoir une mère immaculée et toujours amie de Dieu eût consenti à l'avoir souillée et ennemie de Dieu dans un temps ? « Si, Jésus Christ prend les sentiments d'homme, dit encore Bossuet, peut-il oublier ceux de fils qui sont les plus naturels et les plus hu-

ains ? Il a donc elle, il l'a conçue. Et fut conçue. Et il ait été obligé ennemie et l'es

« De plus, d' chair de Marie. été infectés da réfléchit à l'uni communauté d a pas séparés ; divine dont cet de son sang et souffle, que ce par le péché. ( exempte de la

Enfin Marie par le fait, dev bit tibi. (2) » E tenu à un autre démon ? Ne ce mer son épouse les grâces qu'i Comment aura de sa grâce et l n'y a point de

Un grand é quelques mots

« La loi du r du respect fut le Père respect de lui. L'Espr être son épouse Anselme, celui du Fils de Die celle qui devait

(1) Mgr Parisi.

(2) Saint Luc 1,

mains ? Il a donc toujours aimé Marie comme mère et, existant avant elle, il l'a considérée comme telle dès les premiers moments qu'elle fut conçue. Et s'il en est ainsi peut-il se faire qu'à un moment donné il ait été obligé de la regarder avec des yeux de colère, comme son ennemie et l'esclave de Satan ? »

« De plus, d'après saint Augustin, la chair de Jésus-Christ, c'est la chair de Marie. » Cette chair, ce sang, cette vie pouvaient-ils avoir été infectés dans leur principe et souillés tout d'abord ? « Quand on réfléchit à l'union intime qui existe entre un enfant et sa mère, à cette communauté de vie qu'ils ont ensemble tant que la naissance ne les a pas séparés ; . . . quand on se dit que durant neuf mois la personne divine dont cette Vierge sainte est la mère a vécu de sa respiration, de son sang et de sa vie ; on se demande s'il est possible que ce souffle, que ce sang, que cette vie aient été même un instant souillés par le péché. (1) » Non, cela n'est pas possible et Marie devait être exempte de la souillure originelle.

Enfin Marie devait engendrer par l'opération du Saint-Esprit qui, par le fait, devenait son Epoux divin « *virtus Spiritus sancti obumbrabit tibi.* (2) » Etait-il convenable que cette Epouse eût d'abord appartenu à un autre, à un autre esprit, mais esprit impur et mauvais, au démon ? Ne convenait-il pas au contraire que, maître absolu de former son épouse à son gré, il l'enrichit de toute la beauté et de toutes les grâces qu'il pouvait lui donner et qu'il lui convenait d'avoir ? Comment aurait-il pu autrement la considérer comme le chef-d'œuvre de sa grâce et lui dire : « Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous. ? »

Un grand évêque du siècle dernier, Mgr Dupanloup, résume en quelques mots ce que nous venons de dire :

« La loi du respect est l'éternelle loi des œuvres de Dieu . . . La loi du respect fut donc observée dans la création de Marie. En la créant, le Père respecta son Fils dont elle devait être la mère et la fit digne de lui. L'Esprit-Saint se respecta lui-même en faisant celle qui devait être son épouse et il respecte aussi, comme dit admirablement saint Anselme, celui dont il procède éternellement. Et que dirai-je enfin du Fils de Dieu ? Lorsqu'il s'appliqua à former lui-même en Marie celle qui devait être sa mère, quelles furent ses pensées dans ce grand

(1) Mgr Parisis.

(2) Saint Luc 1, 35.

ouvrage ? Dise qui l'osera qu'il la laisse naître pécheresse ! pour moi j'aurais horreur d'une telle parole ; non seulement je ne la pourrais jamais prononcer, je ne la saurais même pas comprendre ; je prononce que Jésus fit sa mère innocente et je bénis Dieu d'avoir vu le jour où la sainte Eglise a défini cette vérité. »

Ecoutez maintenant les convenances qui se rapporte au rôle confié à Marie par la miséricorde divine.

L'Incarnation devait réparer la création déformée par le péché d'Adam. Or, dans la création, il y avait à la base ou à la racine du genre humain un homme et une femme, tous deux doués de la justice originelle, c'est-à-dire de l'innocence et de la grâce. N'était-il pas convenable qu'à la base de la Réparation, à côté de l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, il y eût également une femme douée comme la première de la justice originelle.

Elle devait être associée à notre Rédemption d'une manière si intime et si étroite qu'elle est appelée par les Saints Pères notre Co-Rédemptrice, or le Rédempteur lui-même devait être Dieu, infiniment pur et infiniment saint pour pouvoir mériter notre salut ; ne convenait-il pas que la Co-Rédemptrice également fût sainte, pure et sans tache autant que pouvait l'être une créature ?

Associée si intimement à la double œuvre de l'Incarnation et de notre Rédemption, Marie était mêlée par le fait même au culte anticipé que les choses et l'humanité rendaient à Jésus durant les longs siècles qui ont précédé sa venue. A ce culte de préparation devait succéder immédiatement le culte réel et actuel que le monde chrétien lui rend depuis les âges apostoliques en l'associant au Verbe lui-même dans les hommages qu'il lui rend. Etait-il convenable dès lors qu'il y eut dans ce culte perpétuel une interruption, une lacune, pendant laquelle Marie fût sans honneur et soumise à la puissance du démon ?

D'après la prophétie du Paradis terrestre, Marie devait écraser la tête du serpent infernal et être ainsi la première dans l'œuvre de la Rédemption, comme la femme avait été la première dans l'œuvre de la dégradation, était-il convenable qu'elle commençât par être sous la puissance de ce Satan dont elle devait briser la tête et ne convenait-il pas plutôt qu'elle commençât son œuvre dès son premier instant, c'est-à-dire dès sa conception ?

Destinée à remplacer Eve, à être véritablement la *mère des vivants*, à la place d'Eve devenue la mère des morts, ne convenait-il pas qu'elle

fût douée de la prévaricatrice ?

Enfin, Marie, ment des hommes cette Reine devant toute l'éternité, entraînés pour défendre la aurait été sous la

Toutes ces choses de tous les dogmes de Marie, Duns argument sans rien enfants de Marie immaculée, il conclue.

XXXXXXXXXXXX

J

**L**ES E  
adre  
invit  
Après

aux premières années la forme sociale s'accroît François parvint à dissoudre. Le Sacrement chrétienne qui persévérant pour les persévérer aux mérites du pain levain dans la société de l'Eglise. C'est la *nitence*, approuvée recommandait les

Un grand nom sainte milice, et par lieu des troubles ciscain. Il savait d'hui retrouvent la

fût douée de la justice originelle conférée par Dieu à Eve future prévaricatrice ?

Enfin, Marie, dans le plan divin, devait être la Reine non-seulement des hommes, mais encore des anges, était-il convenable que cette Reine devant laquelle devaient se prosterner un jour, et pour toute l'éternité, ces créatures toutes pures qui n'avaient pas cédé aux entraînements du démon mais lui avaient courageusement résisté pour défendre la cause de Dieu, fussent soumis à une femme qui, elle, aurait été sous la domination de ce même démon ?

Toutes ces convenances de l'Immaculée-Conception qui découlent de tous les dogmes fondamentaux de notre religion, le grand docteur de Marie, Duns Scot les développait au XIV<sup>e</sup> siècle et il en faisait cet argument sans réplique auquel applaudissaient dès lors tous les vrais enfants de Marie : *Potuit, deuit, ergo fecit*, Dieu pouvait créer Marie immaculée, il convenait qu'elle le fût, donc il l'a fait : elle est Immaculée.

MARIANUS

## Invitation au Tiers-Ordre.

**L**ES Evêques de la province ecclésiastique de l'Ombrie, adressaient dernièrement à leurs diocésains une pressante invitation collective à embrasser la règle du Tiers-Ordre. Après avoir rappelé l'état de la société civile et religieuse aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, ils continuent : « Pour que la réforme sociale s'accomplît entièrement, il fallait que l'esprit de saint-François parvint à pénétrer dans la famille, et à la sanctifier sans la dissoudre. Le Saint en trouva le moyen, en donnant une règle de vie chrétienne qui pouvait être observée dans le monde, et en établissant pour les personnes du siècle, un *troisième ordre* qui, participant aux mérites du premier et du second, déposerait comme un nouveau levain dans la société et renouvellerait la ferveur des premiers temps de l'Eglise. C'est ainsi, qu'en 1221, apparut le *Tiers-Ordre de la Pénitence*, approuvé, dès son berceau, par le Pape Honorius III qui recommandait les Tertiaires à la protection des évêques. »

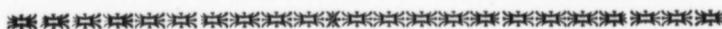
Un grand nombre de papes se sont fait gloire d'appartenir à cette sainte milice, et parmi eux le grand tertiaire Léon XIII qui, au milieu des troubles de nos temps, a voulu revivifier le Tiers-Ordre franciscain. Il savait bien, le sage pontife, que, si les Tertiaires d'aujourd'hui retrouvent le feu de la charité qui enflammait les premiers dis-

ciples de saint François, ils enlèveront du monde les scandales, les colères, les vengeances, et y feront refleurir la concorde et la paix.

« Vous donc, ô heureux enfants de ces contrées de l'Ombrie, donnez un bel exemple à tous les catholiques de l'univers, en embrassant de bon cœur, tous ensemble, comme le firent vos ancêtres, la Règle séraphique, dont vous observerez avec ferveur toutes les saintes prescriptions. »



## Nouvelles de Rome



**M**onument à Léon XIII. — Il est question d'ériger à la gloire de Léon XIII un monument sur le sommet le plus élevé des monts Lepini qui dominent Carpineto, le pays natal du Pape défunt. Le travail a été confié à un sculpteur de renom. Si le comité peut réunir les fonds nécessaires, ce monument, d'après le projet du sculpteur, sera l'un des plus colossaux de notre époque. Plusieurs membres étrangers font partie de ce comité, en particulier le Cardinal Gibbons et le duc de Loubat.

**Bibliothèque mariale.** — Cette Bibliothèque fondée à Rome cette année et qui doit rester comme un des souvenirs du cinquante-naire de l'Immaculée-Conception vient de recevoir un don précieux. Il s'agit d'un volume traitant du *Magnificat* et en contenant 150 versions en autant de langues. La perfection de la typographie et des illustrations fait de ce livre un vrai chef-d'œuvre artistique.

**Franciscaines Missionnaires de Marie.** — Les Franciscaines Missionnaires de Marie ont tenu, durant le mois de décembre, leur Chapitre Général à leur maison Sainte-Hélène, via Giusti, à Rome. On y voyait les Provinciales venues de toutes les parties du monde. D'après la dernière statistique, l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie fondé en 1876 compte actuellement 2228 religieuses réparties dans 80 maisons. Nous remarquons 10 maisons en Chine, 3 à Ceylan, 6 en Tunisie, 6 au Congo, 2 à Madagascar, 3 au Canada,

2 au Manito  
aux maisons  
preux et 250  
1500 élèves.  
rale et les au  
rain Pontife.

**Cause de**  
Scot, frère-mi  
puis longtem  
rendu à certa  
de la Provinc  
gné un vœu  
Bienheureux  
prouvent, dis  
gardé comme  
joignant leurs  
dent instam  
avait été choi  
a mis sur le f  
rement le do  
Sainte Eglise  
Immaculée, l  
vue de cette l  
de l'Ordre fra  
voir bientôt g  
tion. Le cinq  
videntielle po  
Marie et rejai  
méritée ?

\*\*\*\*\*

Il ne faut p  
ments qui pr  
ments que pe  
ble L'âme, q  
est, pour ains  
ment de la co  
fraîches sur l'a

2 au Manitoba, 1 au Zoulouland etc. . . Dans les hospices annexés aux maisons régulières, sont soignés chaque année plus de 1000 lépreux et 250 000 infirmes, les écoles sont fréquentées par environ 1500 élèves. — A l'issue du Chapitre, la R<sup>de</sup> Mère Supérieure Générale et les autres Supérieures furent reçues en audience par le Souverain Pontife.

**Cause de béatification de Duns Scot.** — La cause de Duns Scot, frère-mineur, grand Docteur de Marie, est en bonne voie. Depuis longtemps on s'occupe de faire approuver le culte qui lui est rendu à certains endroits, de temps immémorial. Les Frères-Mineurs de la Province de Saxe dans leur dernier Chapitre Provincial ont signé un vœu « pour l'approbation du culte immémorial rendu au Bienheureux Jean Duns Scot. » Des documents anciens et modernes prouvent, disent-ils, que ce grand serviteur de Dieu a toujours été regardé comme saint ; puis ils apportent plusieurs témoignages. Enfin, joignant leurs vœux aux prières et aux désirs communs, « ils demandent instamment que celui qui par ses vertus, sa doctrine, sa mission, avait été choisi pour défendre la dignité de la Mère de Dieu . . . qui a mis sur le front de l'Eglise une gloire nouvelle en démontrant clairement le dogme de l'Immaculée-Conception reçoive lui-même de la Sainte Eglise, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée, les honneurs dus aux Saints. » Le procès canonique en vue de cette béatification est terminé. Que les Tertiaires et les amis de l'Ordre franciscain redoublent de ferveur dans leurs prières, afin de voir bientôt glorifier le plus illustre défenseur de l'Immaculée-Conception. Le cinquantenaire de la définition ne serait-il pas une date providentielle pour cette glorification qui de son serviteur remonterait à Marie et rejallirait sur l'Ordre des Mineurs comme une récompense méritée ?

ROMANUS.

\*\*\*\*\*

Il ne faut pas avoir la prétention de réunir, dans les courts moments qui précèdent et qui suivent la communion, tous les sentiments que peut faire naître un sentiment aussi vaste, aussi inépuisable. L'âme, qui médite habituellement et vit en la présence de Dieu, est, pour ainsi-dire, toute tapissée et ornée, et elle n'a plus, au moment de la communion, qu'à allumer les cierges et mettre des fleurs fraîches sur l'autel.



## Chronique Franciscaine

### A TRAVERS LE MONDE

**L**erre-Sainte. — La nouvelle église d'Emmaüs vient d'être enrichie de plusieurs vitraux sortis des ateliers royaux de Munich. Ces verrières parfaitement exécutées représentent les différentes scènes du jour de la Résurrection qui se rapportent au disciples d'Emmaüs : Cléophas et Simon marchant pensifs et tristes sur le chemin de Jérusalem à Emmaüs — l'arrivée de Jésus qui marche en leur compagnie — l'invitation des disciples priant Jésus de demeurer avec eux et d'entrer dans leur maison — la fraction du pain — le retour des disciples en toute hâte et joyeux à Jérusalem — enfin leur entrée dans le cénacle où se trouvaient réunis les Apôtres. C'est un bienfaiteur allemand, Mgr Geiger, qui avant de mourir a fait ce riche présent à l'église d'Emmaüs et a choisi les scènes avec leurs inscriptions.

L'automne dernier vit arriver à Jérusalem un pèlerin distingué, Son Altesse royale le prince Maximilien de Saxe. Il descendit à l'hospice des Franciscains et y demeura un mois, afin de pouvoir visiter outre les sanctuaires de la Ville sainte, tous ceux de la Palestine jusqu'au Liban et Beyrouth. On ne s'étonnera pas d'apprendre que ce royal pèlerin a édifié tout le monde par sa piété quand nous rappellerons que le prince est prêtre et professeur à l'Université de Fribourg.

Persécution chez les Gallas. — La mission des Gallas, en Ethiopie, confiée aux Pères Capucins et sur laquelle le Rév. P. Martial a fait un intéressant ouvrage couronné par l'Académie française est éprouvée en ce moment par la persécution. La situation des missionnaires et de leurs catholiques est désolante. Les prêtres européens et indigènes ont été expulsés. Un édit de persécution est proclamé. Les catholiques peuvent s'attendre aux pires violences. Ils sont menacés de la misère noire et des plus barbares mutilations. Le digne émule de M. Combes qui gouverne en ce moment le pays est le ras Wold-Giorgis.

Socialiste converti en Franciscain. — Un jeune docteur

en méde  
de la pres  
fait que d  
versité de  
diste du p  
de mettre  
Dans une  
à l'Osse  
conte l'his  
déclare lui  
férence les  
du Povere  
d'une man

**Théolo**  
de perdre  
Jules Didi  
cette Univ  
par sa scie  
surtout da  
Jules Didi  
et l'âge av  
dans le Ti  
les membr  
élèves cleri  
nant avec  
dans une c

**M**ile-E  
16 dé  
la Fra  
même moi  
se prolonge  
et de conso

Cette re  
avec une re  
Soeurs et un  
le Tiers-Ord  
le bonheur

Le soir d

en médecine de Milan vient de se faire Franciscain au grand émoi de la presse irréligieuse italienne. Cette émotion s'explique par le fait que durant ses années d'études, très brillantes d'ailleurs à l'Université de Pavie, ce jeune docteur Gemelli était un ardent propagandiste du parti socialiste. Ses anciens compagnons ne manquèrent pas de mettre sa conversion sur le compte d'un dérangement du cerveau. Dans une lettre très belle que, sur l'avis de ses supérieurs, il adressa à l'*Osservatore cattolico*, grand journal italien, le docteur Gemelli raconte l'histoire de sa conversion et les motifs de sa décision. Il y déclare lui-même à propos de son choix, qu'on lui conseillait de préférence les Dominicains et les Jésuites, mais que la séraphique figure du Poverello d'Assise, sincère ami du peuple, avait gagné son cœur d'une manière irrévocable.

**Théologien Tertiaire.** — L'université catholique de Lille vient de perdre un de ses membres les plus éminents, M. le Chanoine Jules Didiot. M. Didiot fut un des promoteurs et des fondateurs de cette Université jeune encore et déjà célèbre. Il l'illustra lui-même par sa science philosophique et théologique dont on admire l'exposé surtout dans son œuvre capitale : Cours de théologie catholique. M. Jules Didiot était un Tertiaire. Il était vice-recteur et déjà la science et l'âge avaient rendu son nom illustre quand il demanda à entrer dans le Tiers-Ordre. On comprend de quelle édification était pour les membres de la Fraternité recrutée parmi les professeurs et les élèves clercs et laïques de l'Université, le spectacle de ce vieillard venant avec la régularité d'un novice assister aux réunions mensuelles, dans une chapelle de l'établissement.

#### CANADA

**Mile-End.** — Fraternité du Saint-Enfant-Jésus. — Le 16 décembre 1903, s'ouvrait la retraite annuelle et la visite de la Fraternité du Saint-Enfant-Jésus pour se terminer le 20 du même mois. Trop courte mission, que nous aurions désiré voir se prolonger plusieurs jours encore, tant elle a apporté de baume et de consolation dans nos âmes.

Cette retraite, prêchée par le Rév. P. M.-Philippe, a été suivie avec une remarquable piété et une édifiante régularité par toutes les Sœurs et un grand nombre de personnes pieuses désirant connaître le Tiers-Ordre et les nombreux avantages qu'il procure à ceux qui ont le bonheur d'en faire partie.

Le soir du second jour il y eut une heure d'adoration solennelle,

acte de réparation et amende honorable. Le lendemain, il y eut exercice du chemin de la croix avec méditations ; méditations touchantes qui ont impressionné tous les cœurs et excité dans nos âmes un désir sincère de travailler avec ardeur à devenir de vraies saintes, en acceptant avec soumission et patience, à l'exemple du divin Crucifié nos croix de chaque jour. Le samedi, jour consacré à la Très Sainte Vierge, nous eûmes l'avantage d'entendre une allocution qui a été un juste tribut de louanges à la gloire de Marie, par laquelle le Rév. Père alluma dans tous nos cœurs un plus grand amour pour la sainte Mère de Dieu. La journée de clôture, dimanche 20 décembre, a été particulièrement belle et imposante. Aux différentes messes, les paroissiens ont eu l'avantage d'entendre parler du Tiers-Ordre par le Rév. P. Visiteur, et à la réunion du soir, après avoir procédé à l'imposante cérémonie d'une prise d'habit et d'une profession, il nous fit un résumé des vertus que doivent pratiquer les Tertiaires.

Sr Secrétaire.

**Longue-Pointe. — Fraternité de Saint-François d'Assise.** — A propos de la Visite de cette Fraternité faite en décembre dernier, voici quelques renseignements envoyés par le secrétaire.

Il y a environ sept ans que cette Fraternité existe. Elle se compose actuellement de soixante Tertiaires et environ quarante novices. Pendant cette retraite qui a duré trois jours, le Rév. P. Visiteur a réuni le Discretoire et a fait les nominations suivantes :

Pour les Frères : Fr. Ministre : M. Louis G. Hétu, Assistant : M. C. Pelletier ; Infirmier : M. Narcisse Durocher.

Pour les Sœurs : Maîtresse des Novices : Dame Jos. Longpré ; Secrétaire-Trésorière : Dame Ls.-G. Hétu ; Sacristine : Dlle Zéph. Boulay ; Discretes-Infirmières : Dame Pascal Renaud, Dame Vve Benj. Bernard, Dame Vve Ls. Longpré.

Cette retraite fut suivie non seulement par les Tertiaires, mais par presque toute la paroisse et produira un grand bien.

Le Secrétaire.

**Saint-Henri de Lévis. — Fraternité Saint-François d'Assise.** — Comme d'habitude, les enfants de saint François de notre paroisse n'ont pas voulu laisser passer outre la fête de leur Séraphique Père, le 4 octobre. En ce beau jour, un grand nombre se sont approchés du banquet eucharistique après avoir fait la neuvaine préparatoire à cette fête. Le Rév. M. le Curé, Directeur, imposa le saint habit à six postulants, dont quatre frères

et deux sœurs s'avancèrent p  
sion. Espéron  
Vraiment il se  
appelé, grâce a  
et développer l  
de notre glorie  
célébré avec un  
y eut messe ch  
nombre se sou  
pour le repos d  
eu l'Absolution  
que nous avor  
nous fit une pe  
particulier de s  
la terre. Puisse  
notre Fraternit  
sont les dernièr

**Baie Saint-**  
depuis que la c  
la Baie Saint-P  
plèrent, portar  
toute franciscain

Ainsi, le 19  
tronne du Tier  
façon permane  
Cœur-Sacré. P  
la famille franc  
de Sa Paternité  
avait tenu à ho  
nelle et bienvei  
visite était d'au  
obligé de venir  
les fatigues d'ur  
demi-heure apr  
profit d'un nom  
Les bonnes Soc  
sage des fils de  
Enfin, le 8

et deux sœurs ; de plus, 27 novices (dont 7 frères et 20 sœurs) s'avancèrent pour prononcer les engagements de leur sainte profession. Espérons qu'il seront tous de fervents et fidèles Tertiaires. Vraiment il semble qu'au sein de notre paroisse, le Tiers-Ordre est appelé, grâce au zèle de notre vénéré pasteur, à maintenir, raffermir et développer l'esprit foncièrement chrétien. Le 19 novembre, fête de notre glorieuse patronne, sainte Elisabeth de Hongrie, nous avons célébré avec une solennité toute particulière cette grande Sainte. Il y eut messe chantée pour nos Tertiaires défunts, à laquelle un grand nombre se sont fait un devoir de venir offrir la sainte communion pour le repos de l'âme de leurs consœurs et confrères. Nous avons eu l'Absolution Générale et vénération de la relique de cette sainte que nous avons le bonheur de posséder. Notre dévoué Directeur nous fit une petite allocution touchant ses vertus : il nous parla en particulier de sa grande charité et de son détachement des choses de la terre. Puisse sainte Elisabeth accorder à tous les membres de notre Fraternité de marcher sur ses traces en imitant ses vertus, telles sont les dernières paroles de notre Directeur.

**Baie Saint-Paul.** — Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis que la chapelle des Petites Sœurs Franciscaines de Marie de la Baie Saint-Paul était ouverte au culte, que les solennités s'y multiplièrent, portant chacune avec elle le cachet d'une fête familiale et toute franciscaine.

Ainsi, le 19 novembre, fête de sainte Elisabeth de Hongrie, patronne du Tiers-Ordre, le divin Hôte établissait sa résidence d'une façon permanente dans ce nouveau temple élevé à la gloire de son Cœur-Sacré. Puis, le 30 novembre, non moins grande était la joie de la famille franciscaine de la Baie Saint-Paul, à l'occasion de la visite de Sa Paternité le Très Révérend Père Provincial de France, qui avait tenu à honorer les benjamins de l'Ordre de cette toute paternelle et bienveillante marque de considération. La faveur d'une telle visite était d'autant plus appréciable que le Très Révérend Père fut obligé de venir en voiture à la Baie Saint-Paul. Sans compter avec les fatigues d'un tel trajet de 50 kilomètres par caps et monts, une demi-heure après son arrivée, Sa Paternité très Révérende mit au profit d'un nombreux auditoire sa chaude et persuasive éloquence. Les bonnes Sœurs en effet ne sont jamais seules à bénéficier du passage des fils de saint François.

Enfin, le 8 décembre, la piété filiale des Petites Franciscaines

avait encore son compte de bonheur, puisqu'il s'agissait de célébrer le plus glorieux privilège de leur Mère du Ciel, son Immaculée-Conception, fête patronale de tout l'Ordre Seraphique. Cette solennité fut rehaussée par la toujours imposante cérémonie de vêtue et de profession à laquelle prirent part six nouvelles novices et deux professes.

Le Révérend Père Edmond-Marie du couvent des Frères-Mineurs de Québec, présidait la cérémonie et fit une courte allocution aussi gracieuse que pratique.

**Saint-Elie de Caxton.** — Cette paroisse renferme un excellent noyau de Tertiaires, bien fervents et bien réguliers dans l'observance de la Règle. La visite a été faite par le Père Xavier-Marie, du couvent de Trois-Rivières. Durant les trois jours qu'elle a duré — 8, 9, 10 novembre, — la Règle a été expliquée d'une façon toute familière, qui n'en a que mieux fait voir l'excellence, et ressortir les grands principes de vie chrétienne qu'elle renferme. Dans le sermon d'ouverture, tous les paroissiens ont été invités à suivre les saints exercices. Cette invitation a été écoutée, et durant les trois jours, l'église a été aussi pleine que le dimanche ou les jours de grand concours.

La visite s'est terminée par une grandiose cérémonie de 51 vêtues et de 6 professions. Divers cantiques en l'honneur de saint François ont été chantés pendant que le Révérend Père donnait le saint habit aux nouveaux Postulants. La Fraternité compte maintenant plus de 150 membres.

L'estime que le Directeur de la Fraternité, M. P. Lamy, curé de la paroisse, a pour le Tiers-Ordre, le zèle qu'il met à faire régulièrement les réunions mensuelles, le bon esprit de la paroisse en général, tout fait espérer un accroissement rapide en nombre et plus encore en ferveur, de la famille franciscaine à Sainte-Elie de Caxton.

**Nouveau Discrétoire des Frères.**

Supérieur : Narcisse Auger ; Assistant : Adolphe Lafresnière ; Conseillers : Pierre Lafresnière, Euchariste Garceau ; Secrétaire : Victor Vincent ; Portier : Edmond Samson.

**Discrétoire des Sœurs.**

Supérieure : Dame Frédéric Pellerin ; Assistante : Dame Adolphe Lafresnière ; Maîtresse des Novices : Dame Narcisse Auger ; Sacristine : Dame Ludger Matteau ; Secrétaire : Israël Diamond ; Conseillères : MM<sup>es</sup> Edmond Rivard, Héraclée Beaulieu, Louis Gagnon.

**Louiseville.** — La visite de notre Fraternité a eu lieu les 6, 7 et 8 décembre. C'est le Rév. P. Xavier du couvent des Frères-Mineurs

de Trois-Rivières avec le Triduum prescrit par M. J. J. trois jours plus

Quoique au loin de connaître l'a expliqué. Si mieux nous la Car l'amour es dions avec in chose de nouv

Mais c'est su fête de l'Imm tout le monde dernier, où il y vus se lever et et les autres qu comme s'ils ava

Que de larm bonté de Marie vre et sans inst bien dire son chu nous suffit donc chapelet. Après Révérend Père au chant des lit d'une demi heu nouveaux mem

Comme le d Visiteur a réuni der à de nouvel pour le bon es leur a recomman là, mais de deve attend, exige mé crétoire sortant tion de la Frater noine Tessier, c Après, chaque s

it de célébrer  
 amaculée-Con-  
 cetta solennité  
 étüre et de pro-  
 deux professes.  
 Frères-Mineurs  
 locution aussi

ie un excellent  
 is l'observance  
 Marie, du cou-  
 a duré — 8, 9,  
 toute familière,  
 ortir les grand  
 sermon d'ou-  
 s saints exer-  
 jours, l'église  
 and concours.

de 51 vêtements  
 aint François  
 le saint habit  
 enant plus de

amy, curé de  
 aire régulière-  
 se en général,  
 plus encore en  
 on.

esnière ; Con-  
 ftaire : Victor

ame Adolphe  
 er; Sacristine:  
 Conseillères :  
 gnon.  
 ieu les 6, 7 et  
 ères-Mineurs

de Trois-Rivières qui a rempli ce devoir. Comme la visite à coïncidé avec le Triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception, prescrit par Mgr Cloutier, le Rév. Père nous a entretenus pendant ces trois jours presque exclusivement des grandeurs de Marie Immaculée.

Quoique ayant entendu parler souvent sur ce sujet nous étions loin de connaître la beauté de notre Mère du Ciel aussi bien qu'il l'a expliqué. Son but, comme il nous l'a dit en commençant était de mieux nous la faire connaître afin de nous la faire aimer davantage. Car l'amour est la conséquence de la connaissance. Aussi nous attendions avec impatience l'heure du sermon pour apprendre quelque chose de nouveau sur la Sainte Vierge.

Mais c'est surtout le mardi après-midi, clôture du Triduum et de la fête de l'Immaculée-Conception, que le Révérend Père a intéressé tout le monde quand il a raconté son pèlerinage à Lourdes, l'été dernier, où il y avait au-delà de 60,000 pèlerins ; les malades qu'il avait vus se lever et marcher après avoir été bénis par le Saint Sacrement, et les autres qui sortaient des piscines sans aucun aide et marchant comme s'ils avaient toujours joui d'une santé parfaite.

Que de larmes ont coulé de nos yeux quand il nous a montré la bonté de Marie se montrant à Bernadette, petite fille de 13 ans, pauvre et sans instruction aucune, n'ayant d'autre science que celle *de bien dire son chapelet*. Si nous voulons mériter les faveurs de Marie il nous suffit donc d'avoir la science de Bernadette, bien réciter notre chapelet. Après la bénédiction solennelle du Saint Sacrement le Révérend Père nous a fait vénérer une relique de la sainte Vierge, au chant des litanies et de cantiques. Cette cérémonie a duré plus d'une demi heure. Ensuite il a donné l'habit du Tiers-Ordre à deux nouveaux membres, et fait faire profession à un frère et à 5 sœurs.

Comme le discrétore avait terminé son triennat, le Rév. Père Visiteur a réuni toutes les Sœurs professes à la Sacristie pour procéder à de nouvelles élections. Il a d'abord manifesté sa satisfaction pour le bon esprit, la ferveur et la régularité qui les animaient, et leur a recommandé non pas de rester ce qu'elles avaient été jusque là, mais de devenir encore meilleures. C'est ce que saint François attend, exige même de chacune de nous. Ensuite il a remercié le discrétore sortant de son dévouement intelligent et actif, dans la direction de la Fraternité, et de l'aide dévouée qu'il a prêté à M. le Chanoine Tessier, curé de Louiseville et directeur de la Fraternité. Après, chaque sœur a donné son vote secret.

Voici le résultat :

Dame J.-B. Béland, Supérieure, Dame Ant. Lamy, ancienne supérieure et Assistante ; Dame Antoine Gravel 2<sup>me</sup> Assistante ; Dame Louis Lambert, Maitresse des Novices ; Dame Edmond-Bélaïr, Sous-Maitresse ; Dame Alphonse Lamothe, Trésorière ; Dame Honoré Lamothe Secrétaire ; Dame Alfred Lupien, Assistante ; Dlle Lucie Desrosiers, Sacristine ; Dame Alfred Veillot, Assistante ; Dames Toussaint Désaulniers et Napoléon Coulombe, Infirmières ; Dames Alfred Boulay et Thomas Mineau, Conseillères ; Dames Xavier Thérien et Joseph Fortin, Officiantes.

Une Tertiaire

**Saint-Léon.** — La visite du Tiers-Ordre a été faite par le Rév. P. Maurice, les 6, 7, et 8 décembre à l'occasion du Triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception.

Les élections des deux discrétaires ont eu lieu le dernier jour ainsi qu'une cérémonie de profession.

Les deux Fraternités sont encore peu nombreuses mais semblent vouloir prendre à cœur d'enrôler de nouveaux membres.

Nous espérons que les exhortations de S. G. Mgr Cloutier les encourageront dans cette voie.



## Chronique Antonienne



### Saint Antoine horloger



avec des milliers d'autres, le fait suivant arrivé en Portugal, Patrie du saint, prouve que le grand thaumaturge de Padoue prête une oreille attentive même aux désirs les plus petits de ceux qui l'invoquent avec une entière confiance.

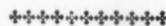
« J'avais une montre qui, depuis quelques jours, ne marchait plus. J'allais la porter chez l'horloger, quand je pensai à saint Antoine : « Oh ! me dis-je, bien sur il ne me refusera pas cette petite faveur et se chargera du raccommodage. » Aussitôt dit,

aussitôt fait, je la statue du saint jours, je viend rendis de nouve viens vous rede bien le temps de te protecteur se tachant de son fait entendre, et Toujours à gen suis le jouet d'u des horlogers es *Si queris.*

Il me fallait f chez ma mère ; sous les yeux m Antoine qu'elle soir, que je m'e conduire dans s

Il était cinq h appendue au ce encore la même je me sentais en me traversa l'esj mercier je l'avai le punir. En arr voulait-il me fai peine eus-je repr *s'est plus arrêtée*

Je savais bien miracles de dix modées par lui t dire que je mets



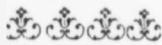
En 1848, les i pour empêcher l sus sur notre coe

ancienne supé-  
sistante ; Dame  
nd. Bélaïr, Sous-  
me Honoré La-  
Dlle Lucie Des-  
ames Toussaint  
Dames Alfred  
vier Thérien et  
Tertiaire  
té faite par le  
n du Triduum

ernier jour ainsi

mais semblent  
res.

loutier les en-



me

\*\*\*\*\*

le fait, suivant  
trie du saint,  
maturge de Pa-  
ttentive même  
its de ceux qui  
entière confi-

ui, dequis quel-  
plus. J' allais  
, quand je pen-  
ie refusera pas  
» Aussitôt dit,

aussitôt fait, je vais à notre Oratoire et passe ma montre au cou de la statue du saint, le prie de la réparer et lui disant que, dans huit jours, je viendrais la chercher. La semaine s'étant écoulée, je me rendis de nouveau au pied de l'autel. « Mon bon saint, lui dis-je, je viens vous redemander ma montre, il me semble que vous avez eu bien le temps de l'arranger. » Dans mon cœur la voix de mon céleste protecteur semblait me dire ; « Oui, prends-là. » J'obéis, et la détachant de son cou, je la mets à l'heure. Aussitôt un léger tic-tac se fait entendre, et je constate, joyeuse, qu'elle marche parfaitement. Toujours à genoux j'attends quelques minutes me demandant si je suis le jouet d'un songe, puis enfin, bien convaincue que le meilleur des horlogers est encore saint Antoine, je lui récite un reconnaissant *Si quæris*.

Il me fallait faire partager à d'autres ma joyeuse surprise, je courus chez ma mère ; mais je ne la trouvai point et, voulant lui mettre sous les yeux ma montre raccommodée, je l'accrochai au cou du saint Antoine qu'elle garde dans sa chambre. A peine fut-elle de retour, le soir, que je m'empressai de lui raconter la faveur obtenue et de la conduire dans son appartement. Là, ma surprise fut grande.

Il était cinq heures moins vingt lorsque j'avais laissé ma montre appendue au cou de saint Antoine et je voyais l'aiguille marquer encore la même heure sur le cadran d'émail. Triste et désappointée je me sentais envahir par le doute ; lorsque, tout à coup, une pensée me traversa l'esprit. Saint Antoine m'avait exaucée et pour l'en remercier je l'avais surchargé de cette montre comme si j'eusse voulu le punir. En arrêtant le tic-tac régulier qui m'avait réjouie d'abord, voulait-il me faire comprendre mon ingratitude ? Peut-être ! car, à peine eus-je repris la montre qu'elle recommença à marcher *et ne s'est plus arrêtée depuis*.

Je savais bien que le grand Thaumaturge n'est pas un faiseur de miracles de dix minutes, et chaque heure que les aiguilles raccommodées par lui tracent sur le cadran, me semble trop courte pour lui dire que je mets en lui ma confiance et mon affection. »

\*\*\*\*\*

En 1848, les insurgés avaient placé des enfants sur leurs barricades pour empêcher les gardes nationaux de tirer : plaçons l'Enfant-Jésus sur notre cœur, afin de détourner les justes châtements de Dieu.

*Trésor intime*

---

## Les Missions franciscaines

---

CHINE -- CHANG-TONG ORIENTAL

(Extrait d'une lettre au T. R. P. Provincial d'Aquitaine)



LES télégrammes vous ont annoncé l'inondation de Tche-foo, et votre cœur de Père s'est ému. Rassurez-vous; vos enfants ont échappé au désastre, car désastre il y a eu à Tche-foo! Une pluie torrentielle est tombée pendant plusieurs heures; un ruisseau, d'ordinaire à sec, n'a pu contenir ses eaux trop abondantes qui se sont précipitées dans la ville. Beaucoup de maisons ont été emportées, et près d'un millier de personnes ont été noyées.

C'était pitié de voir les cadavres; et ce qui faisait plus mal au cœur, c'était de penser que ces pauvres Chinois étaient morts sans baptême.

La Mission a éprouvé d'assez graves dégâts; si le Bon Dieu pouvait suggérer à quelques âmes généreuses de nous aider à relever les ruines! L'Hôpital était dans l'eau ainsi que l'Orphelinat des filles et des garçons. Nous avons passé quelques heures dans les transes; enfin Dieu a épargné nos vies.

A Tche-foo nous avons l'inondation; à l'Ouest du Vicariat il y avait la sécheresse; ce qui veut dire que l'année sera pénible pour les payres. Ils iront frapper à la porte du Tien-tchou-t'ang (Maison du Dieu du ciel). Les missionnaires pourront-ils les aider? Ce serait pourtant un moyen de les gagner à Dieu. Envoyez-nous des missionnaires; que les âmes généreuses nous envoient des ressources, et la Chine est à nous, c'est-à-dire à Jésus-Christ.

Départ. — Le 10 novembre partaient de Gênes pour les missions de Chine sept jeunes missionnaires franciscains d'Italie. La bénédiction du Saint Père envoyée par S. Em. le Cardinal Merry del Val et celle du R<sup>m</sup>e Père Général vinrent fortifier les missionnaires à l'heure du départ.

Relatio  
élevé à Tai-U

Veillez m'ex  
des monuments  
naires et des Fra  
risés il y a trois  
notre espérance;

La Commissio  
P. Vicaire Gén  
chetti, du P. E  
gouvernement s'  
désigné fut fixé a

Le matin de c  
impériale, notre  
rendre au lieu d  
étions-nous arriv  
et accueillis par  
et les représentar  
quette chinoise l  
salutation de la  
suivre chacune d  
mandarin lisait  
d'une belle répo  
avant de partir p  
inauguration. Mé  
blable au lieu où  
lieux, deux magni  
rial. Une foule i  
dernière inaugura  
rins, les soldats et

(1) Extrait d'une l  
naires de Marie.

## CHAN-SI

Relation de l'érection du Monument expiatoire  
élevé à Tai-Uien-Fou à la mémoire des Evêques, des Pères  
et des Religieuses Massacrés (1)

Très Révérende Mère,

Veillez m'excuser si j'ai tant tardé à vous parler de l'inauguration des monuments érigés à la perpétuelle mémoire des Pères Missionnaires et des Franciscaines Missionnaires de Marie, vos filles, martyrisés il y a trois ans, pendant la persécution. Les fêtes ont dépassé notre espérance ; elles ont été très solennelles.

La Commission représentant le vicariat était composée du Rme P. Vicaire Général, le R. P. Francisco Sacconi, du P. Saverio Cechetti, du P. Eugène Massi et du P. Antoine Fu, Chinois, Le gouvernement s'était fait représenter par cinq mandarins. Le jour désigné fut fixé au 24 mars.

Le matin de ce même jour à 8½ hrs, nous partîmes de l'Université impériale, notre demeure, vêtus de nos plus beaux habits, pour nous rendre au lieu déterminé pour la première inauguration. A peine étions-nous arrivés, que nous fûmes salués par la musique militaire et accueillis par les soldats nous présentant les armes, les officiers et les représentants du gouvernement, les mandarins, qui avec l'étriquette chinoise la plus raffinée, nous saluaient en accompagnant cette salutation de la première des six libations qui doivent précéder et suivre chacune des trois inaugurations. Pendant ce temps, le premier mandarin lisait la première inscription en langue chinoise, suivie d'une belle réponse du P. Antoine Fu. Puis la deuxième libation, avant de partir pour le lieu des prisons où doit se faire la deuxième inauguration. Même fonction que la précédente, suivie d'une semblable au lieu où furent jetés les corps des martyrs. Dans ces derniers lieux, deux magnifiques monuments ont été érigés par décret impérial. Une foule immense assistait à ces trois cérémonies. Après la dernière inauguration, nous fûmes de nouveau salués par les mandarins, les soldats et la musique militaire. Maintenant, je crains de ne

(1) Extrait d'une lettre à la T. Rvde Mère Générale des Franciscaines Missionnaires de Marie.

pouvoir vous décrire les diverses émotions de douleur et de consolation qui envahissaient nos âmes. Notre présence dans de tels lieux, nous rappelait l'atroce scène du martyre. Si vous aviez été là avec vos Sœurs, il vous eût été impossible de retenir vos larmes. Réfléchir aux tourments, à l'incertitude de leur sort, à la désolation dans laquelle elles ont dû se trouver tant de fois en se voyant abandonnées de tous ! Etre ainsi au pouvoir d'ennemis sans pitié après tant d'épreuves souffertes, voir tomber à terre dans un lac de sang les deux vénérables évêques qui, jusqu'à ce moment, avaient été leur guides et leurs consolateurs ! Considérer que ce terrain était imbibé du sang même de ces vierges, ces épouses si chères de Jésus ! Ce spectacle navrant aurait dû resserrer le cœur et faire couler des larmes de repentir et de douleur. Mais la démonstration qui venait d'être faite en ce même jour, nous consolait ; nous étions heureux de voir réparer l'honneur de la religion, glorifier nos héros et nos héroïnes par ce même gouvernement, ce même peuple maintenant véritablement humilié, qui trois ans auparavant, s'était jeté avec furie sur nos frères et nos sœurs. Nous remercions le Seigneur d'avoir permis que cette persécution soit de courte durée et que maintenant le sang de tant de martyrs apporte la fécondité et la paix.

Et pour que cette paix soit durable prions et conjurons le Seigneur d'avoir pitié de tant de malheureux païens en leur accordant la grâce d'une vraie conversion ; de conserver notre Evêque bien-aimé qui, avec sa sagesse pratique et si peu commune, a relevé et fait fleurir cette mission célèbre à tant de titres, qui avait été totalement détruite ; qu'il nous rende tous forts dans la foi, afin que nous soyons toujours préparés à tout, même au martyre, dont la crainte serait une preuve que nous n'aimons pas assez notre Jésus.

FR. Eugène Massi, O. F. M.  
Kléo-Ko. 6 Avril 1903

Notre âme est un jardin dont Jésus est le jardinier. Une des réflexions que cette comparaison me suggère, et qui m'est utile en ce moment pour acquérir la paix et le support de mes défauts, est celle-ci : considère-t-on un jardin comme mal tenu, et les fleurs n'y poussent-elles pas bien, parcequ'en même temps quelques mauvaises herbes y poussent aussi ? On se contente de les arracher tous les huit jours en faisant le jardin, ce qui ne leur laisse jamais le temps de grandir assez pour étouffer les plantes.

*Trésor intime*



LE DER



AU COUVI



septembre 1757  
tologiques, supéri  
charge, qui lui  
les. Il assista, i  
famille religieux  
occupé par des  
voisinage pénib  
temps avant sa  
son église... »  
saint ministère  
servaient pas pe  
dans le couvent  
tuation devait  
habitants et tra

Le vieux mo  
nes. Quelques-u  
leur noble desti  
soire. Celui qui  
ses yeux les hat  
et gais que d'hu

(1) Docteur Me  
(2) Idem.

r et de consolations de tels lieux, n'avez été là avec des larmes. Réfléchissez dans la désolation dans laquelle voyant abandonné, l'humanité après tant de larmes et de sang, n'avaient été leur, n'était imbibé de Jésus ! Ce n'est pas de larmes qui venait d'être heureux de voir et nos héroïnes en larmes véritablement furie sur nos visages, n'aurait permis que tant le sang de

le Seigneur ordonnant la grâce à son bien-aimé qui, est et fait fleurir et finalement détruit, nous soyons toujours, n'aurait été une

O. F. M.

03

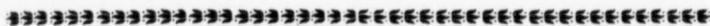
r. Une des choses les plus utiles en ces temps de fautes, est celle qui nous ramène à nos mauvaises habitudes, n'aurait pas tous les jours de ces heures de

pour intime



## LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL

LE FRÈRE PAUL (*Suite.*)



### AU COUVENT DE MONTRÉAL. — LE PÈRE LOUIS ET LE FRÈRE ALEXIS



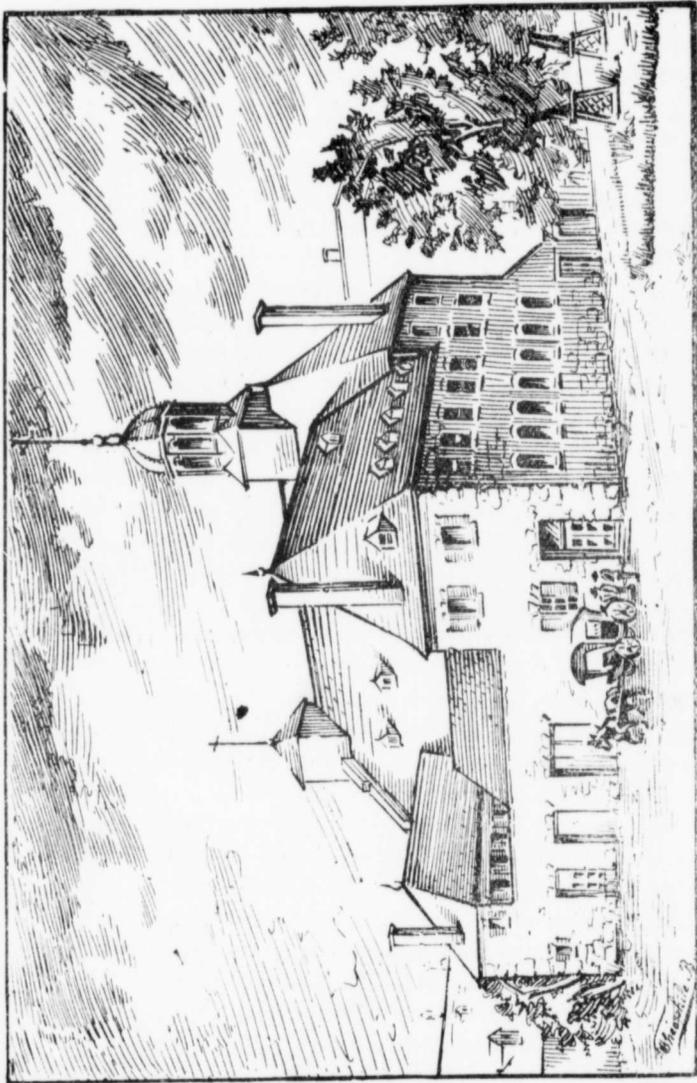
QUAND le Frère Paul, contraint par les circonstances, abandonna le toit béni qui avait abrité ses treize ou quatorze ans de vie conventuelle, il laissa ce cher couvent bien désolé. Au départ de notre Récollet pour Saint-Ours, il ne devait rester à Montréal que le vieux Père Louis Demers et son frère, le frère Alexis.

Le Père Louis, né à Saint-Nicolas, comté de Lévis, le 2 janvier 1732, et ordonné prêtre le 24 septembre 1757, était devenu en 1789, après bien des travaux apostoliques, supérieur du couvent de son Ordre à Montréal. Cette charge, qui lui resta jusqu'à sa mort, dût être bien lourde à ses épaules. Il assista, impuissant, à la disparition lente mais certaine de sa famille religieuse en Canada ; et il eut la douleur de voir son couvent occupé par des troupes et son église servir au culte protestant. Ce voisinage pénible, son âge et ses infirmités l'obligèrent même, quelque temps avant sa mort, à se retirer dans « une petite maison . . . près de son église . . . » (1) Il lui était cependant permis d'exercer encore le saint ministère dans cette chapelle, quand « les protestants ne s'en servaient pas pour y faire le prêche aux troupes dont partie logeait dans le couvent même adjacent » (2) On devine dans quelle triste situation devait être le monastère des Récollets, privé de ses saints habitants et transformé en caserne.

Le vieux monde est couvert de châteaux antiques, la plupart en ruines. Quelques-uns cependant ont heureusement bravé le temps, mais leur noble destinée est devenue bien humble quelquefois même dérisoire. Celui qui les contemple, l'histoire à la main, voit passer devant ses yeux les hauts faits accomplis dans leurs murs, ou les jours calmes et gais que d'heureuses générations y ont coulés. Mais quand, en

(1) Docteur Meilleur— Mémorial de l'éducation.

(2) Idem.



Couvent des Récollets, à Montréal, vu de côté et du jardin.

LI  
 tournant le feuill  
 murs gémir et le  
 autant de grosse  
 plus ; tandis que  
 le rire bruyant é  
 curie ou son igno

Tel nous appa  
 premières année  
 franciscaine ; se  
 tandis que des vo  
 tranges échos. C  
 aux Récollets, ta  
 cher le 2 septem  
 de l'estime géné  
 la tombe. Dès lo  
 comme sa propri  
 avec les Etats-U  
 contre l'île Saint  
 n'eut rien de plus  
 et de les mettre  
 Les catholiques c  
 ver, tel était le de  
 geant les même  
 Leurs efforts abo  
 Notre-Dame ache  
 fut annoncée aux  
 dans les termes st  
 8½ h. on chante  
 collets pour reme  
 catholique ... »  
 rêta point là. Ils  
 urgentes. Enfin,  
 des marguilliers  
 ment aux Récolet  
 cristie où le Frère

(1) Archives du Sé

(2) Cahiers de déli

tournant le feuillet, il arrive au présent, il lui semble entendre ces murs gémir et les lézardes qui les sillonnent lui paraissent comme autant de grosses larmes versées à la mémoire de ceux qui ne sont plus ; tandis que, ô cruauté du sort, tout près de là, au dedans même, le rire bruyant éclate, insouciant des précieux souvenirs que son incurie ou son ignorance ne cherchent pas à conserver.

Tel nous apparaît le couvent des Récollets de Montréal dans les premières années du dix-neuvième siècle. Il n'abrite plus la famille franciscaine ; ses murs en pleurent la disparition par de larges fissures, tandis que des voix inconnues font redire aux voûtes de son cloître d'étranges échos. Cependant il restait encore, nominalement du moins, aux Récollets, tant que le Père Louis vivait ; mais la mort vint le chercher le 2 septembre 1813 ; il était âgé de 81 ans et 8 mois et entouré de l'estime générale. Son frère, le Frère Alexis, l'avait précédé dans la tombe. Dès lors le gouvernement considéra le terrain des Récollets comme sa propriété. Il y laissa ses troupes jusqu'à la fin de la guerre avec les Etats-Unis (1812-1815). En 1818 il échangea cette propriété contre l'île Sainte-Hélène. Le nouvel acquéreur, l'Hon. W. Grant n'eut rien de plus pressé que de diviser en lots le jardin des Récollets et de les mettre en vente. Qu'allaient devenir l'église et le couvent ? Les catholiques de Montréal s'en préoccupaient ; il fallait les conserver, tel était le désir général. Les Messieurs de Saint-Sulpice, partageant les mêmes idées, s'occupèrent activement de la question. Leurs efforts aboutirent heureusement et en août 1818 la Fabrique de Notre-Dame acheta ces précieux bâtiments. Cette heureuse nouvelle fut annoncée aux paroissiens par M. LeSaulnier, curé de Notre-Dame, dans les termes suivants : « Vous êtes avertis que mercredi prochain à 8½ h. on chantera une messe d'action de grâces dans l'église des Récollets pour remercier Dieu d'avoir conservé cette église pour le culte catholique ... » (1). Le zèle des Messieurs de Saint-Sulpice ne s'arrêta point là. Ils s'occupèrent aussitôt des réparations qui étaient urgentes. Enfin, quelques mois après, il fut résolu dans une assemblée des marguilliers qu'ils « aviseront aux moyens de faire un petit bâtiment aux Récollets où il y aurait une cheminée, au dessus de la sacristie où le Frère Récollet pourrait se loger. » (2).

(1) Archives du Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal.

(2) Cahiers de délibérations de la Fabrique.

Couvent des Récollets, à Montréal, vu de côté et du jardin.



Quel était ce Frère récollet auquel la Fabrique préparait un logement ? C'était notre Frère Paul. Nous l'avons laissé à Saint-Ours en 1807, nous le retrouvons à Montréal en 1819. La sainte nostalgie du couvent l'avait-elle saisi, ou bien apprenant que le Père Louis touchait à la fin de sa carrière, était-il venu assister aux derniers moments de son ancien Supérieur ? Sans en avoir de preuves positives, nous pouvons bien affirmer que le second motif surtout était bien de nature à ramener notre Récollet dans sa ville natale. N'était-il pas très naturel, en effet, qu'apprenant la mort prochaine du Père Louis, il se fit un devoir de piété filiale de réjouir par sa présence et ses soins celui qui avait été son Père et son Gardien en religion ! Mais il est très certain que le Frère Paul était revenu à Montréal bien avant 1819 ; une lettre écrite à cette date par le Frère lui-même et que nous publierons, nous apprend en effet qu'il faisait la classe à Montréal depuis plusieurs années.

Il est donc vraisemblable et même presque certain que le Frère Paul vit mourir le dernier prêtre de son Ordre en Canada et vit son cher couvent passer entièrement au pouvoir des protestants ? Sa douleur dut être profonde ; d'autant plus qu'il ne pouvait prévoir l'heureux événement qui ferait revenir entre les mains des Messieurs de Saint-Sulpice cette relique franciscaine ; et encore moins pouvait-il penser que, peu de temps après, lui-même rentrerait dans ces murs sacrés et qu'il aurait le bonheur d'y passer encore plusieurs années de sa longue carrière. Comment exprimer la joie qu'il dut éprouver quand, en 1819, les fils de M. Olier lui confièrent la garde de son vieux monastère et que pour son logement ils aménagèrent à cette fin l'appartement situé au dessus de la sacristie ? Encore moins essayerons-nous de décrire l'allégresse de son âme, le jour où la messe d'actions de grâces fut offerte dans l'église des Récollets pour remercier Dieu d'avoir conservé ce sanctuaire au culte catholique.

FR. ODORIC-M., O. F. M.

(A suivre).



nées, le Père Di  
été trompé et d'a  
qu'il a si laborieu

Oui le Collèg  
à l'autel pour la  
reçu l'onction sa  
me, à Québec, à  
rapproché la mèr

Voilà les résul  
suffire à encourag  
tout cependant ?  
douce consolatio  
tour, les livrées  
prendront, nous  
compris, combien  
son fardeau ! N'e  
gnage que le bon  
pour son amour ?

Qu'il nous soi  
d'offrir ici à nos b  
en même temps !

Oui, ô mon D.  
lent bien faciliter

parait un loge-  
à Saint-Ours en  
te nostalgie du  
e Louis touchait  
rs moments de  
tives, nous pou-  
vien de nature à  
pas très naturel,  
uis, il se fit un  
ses soins celui  
Mais il est très  
en avant 1819 ;  
t que nous pu-  
à Montréal de-

n que le Frère  
nada et vit son  
stants ? Sa dou-  
révoir l'heureux  
sieurs de Saint-  
ouvait-il penser  
murs sacrés et  
nées de sa lon-  
uver quand, en  
n vieux monas-  
e fin l'apparte-  
essayerons-nous  
se d'actions de  
remercier Dieu

., O. F. M.



## Au Collège Séraphique



« Il n'est pas donné à tout le monde  
« d'être prophète et de lire dans l'avenir.  
« Cependant c'est avec assurance et con-  
« fiance en Dieu que nous avons entrepris  
« cette œuvre délicate des vocations ; nous  
« espérons que le ciel saura conduire à  
« bonne fin ce qu'il a si bien commencé. »

Ainsi s'exprimait, il y a quelques an-  
nées, le Père Directeur du Collège Séraphique. Son espoir n'a pas  
été trompé et d'autres maintenant se font un plaisir de recueillir ce  
qu'il a si laborieusement semé !

Oui le Collège, a prospéré. L'année qui vient de finir a vu monter  
à l'autel pour la première fois le premier de nos séraphiques qui ait  
reçu l'onction sacerdotale. Plusieurs de ses frères se préparent à Ro-  
me, à Québec, à Montréal à recevoir dans un avenir plus ou moins  
rapproché la même grâce et le même honneur.

Voilà les résultats déjà acquis. Certes, ils sont beaux et pourraient  
suffire à encourager et à rendre heureux nos chers bienfaiteurs. Est-ce  
tout cependant ? Non. S'il plaît à Dieu, nous aurons cette année la  
douce consolation de voir quelques-uns de nos enfants revêtir à leur  
tour, les livrées du séraphique Patriarche d'Assise. Eux aussi com-  
prendront, nous pourrions dire que depuis longtemps déjà ils ont  
compris, combien suave est le joug du Seigneur et combien léger,  
son fardeau ! N'est-ce pas là une preuve visible, un irrécusable témoi-  
gnage que le bon Dieu bénit cette œuvre entreprise pour sa gloire et  
pour son amour ?

Qu'il nous soit donc permis, au début de cette nouvelle année  
d'offrir ici à nos bienfaiteurs l'expression de notre profonde gratitude  
en même temps que nos vœux les plus sincères.

Oui, ô mon Dieu, bénissez d'abord ces maîtres dévoués qui veu-  
lent bien faciliter à nos enfants l'acquisition de la science indispen-

sable à de futurs prêtres de Jésus-Christ ! Bénissez ces âmes généreuses qui ne négligent aucune occasion de montrer à vos Benjamins une affection toute maternelle, soit en pourvoyant à leur entretien, soit même, au besoin, en leur prodiguant le secours de leurs conseils, de leurs encouragements et de leurs prières. Bénissez tous ceux qui comprennent que, même pour la jeunesse séraphique, l'exercice et le jeu sont nécessaires et qui s'empressent de fournir à nos enfants de quoi passer utilement et agréablement les heures de récréation. Bénissez enfin toutes ces âmes qui d'une manière ou d'une autre, par elles-mêmes, par leurs prières ou leurs aumônes, contribuent à faire vivre et prospérer l'œuvre du Collège séraphique.

Telle est la prière qui chaque jour s'élève de nos cœurs vers le ciel. Tels étaient les souhaits et les vœux que nous adressions au bon Dieu le premier jour de cette nouvelle année, lorsque réunis à l'Oratoire, nous y entendions la 1<sup>re</sup> Messe de 1904, dite aux intentions de tous nos bienfaiteurs. C'est du reste une pieuse coutume au Collège séraphique d'offrir à ces mêmes intentions la Messe du premier Vendredi de chaque mois.

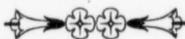
Nous ne terminerons pas cet entretien sans faire mention des joies et des tristesses qu'ont éprouvées nos chers enfants durant les derniers mois qui viennent de s'écouler.

Ce fut pour tous un grand bonheur de recevoir la visite du Très Révérend Père Provincial et d'entendre tomber de ses lèvres des paroles d'encouragement. — Ce fut pour tous une grande joie, quelques jours plus tard, de redire au Révérend Père Gardien, à l'occasion de sa fête, les sentiments de filiale affection qui se pressaient dans le cœur des plus petits de ses enfants. Mais pour tous aussi, ce fut une grande peine de voir s'éloigner celui qui, depuis de nombreuses années, consacrait au Collège tout ce que le bon Dieu lui avait donné de force, d'énergie et de talents.

Joies et tristesses, on a généreusement déposé tout cela aux pieds du Divin Enfant de Bethléhem ! Qu'il daigne en retour fortifier de sa grâce et combler de ses faveurs tous ses chers petits frères du Collège séraphique !

Montréal, 13 janvier 1904, en l'Octave de l'Épiphanie.

Le Père DIRECTEUR



**Mile-End.**  
dré Lefebvre, n  
plusieurs année

Douée d'une rés  
maladie, après avo  
pouse et la mère ch

**Fall-River**  
Mde Joseph M  
décédée le 30 n

— Mde Moï  
Clément, décéd

— Mde Jose  
Sainte Marie, d  
de profession.

**Saint-Sauv**  
Charlesbourg, n  
cédée le 2 janvie

— M. Louis  
décembre dernie

**Saint-Heni**  
Pâquet, en relig  
à l'âge de 68 an

**Saint-Ephr**  
Saint-François, c

**Sainte-Ann**  
cédée le 13 déce  
fession.

**Montréal.**—  
décédé le 19 juil

Le Frère Jacques  
allait recevoir le, Di  
servait fidèlement la  
sion de Notre Sérap  
prie pour sa famille,

— Mde Iréné  
décédée le 27 oc  
sion.



## NÉCROLOGIE

**Mile-End. — Fraternité de l'Enfant Jésus.** — Mde André Lefebvre, née Délima Duplessis, décédée à l'âge de 44 ans, après plusieurs années de profession.

Douée d'une résignation admirable dans les cruelles souffrances de sa dernière maladie, après avoir été pendant toute sa vie, fidèle aux vertus qui caractérisent l'épouse et la mère chrétienne, elle a été vraiment le modèle de la fervente Tertiaire.

**Fall-River, Mass. — Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Joseph Marois, née Céline Sirois, en religion Sr Saint-Joseph-décédée le 30 novembre, à l'âge de 57 ans, après 3 ans de profession.

— Mde Moïse Desaulniers, née Elise Saverge, en religion Sr Saint-Clément, décédée à l'âge de 59 ans, après 8 mois de profession.

— Mde Joseph Poirier, née Joséphine Tremblay, en religion Sr Sainte Marie, décédée le 19 décembre, à l'âge de 41 ans, après 4 ans de profession.

**Saint-Sauveur de Québec.** — Mde Ambroise Trudelle, de Charlesbourg, née Elise Vernet, en religion Sr Saint-Ambroise, décédée le 2 janvier 1904, à l'âge de 72 ans, après 8 ans de profession.

— M. Louis Matte, en religion Fr. Saint-Anselme, décédé le 24 décembre dernier, après 13 ans de profession.

**Saint-Henri de Lévis.** — Mde Honoré Aubert, née Marie Paquet, en religion Sr Marie-Isabelle, décédée le 6 octobre 1903, à l'âge de 68 ans.

**Saint-Ephrem d'Upton.** — Mde Flavien Dion, en religion Sr Saint-François, décédée le 11 décembre 1903, à l'âge de 70 ans.

**Sainte-Anne de la Pocatière.** — Mlle Mélanie Michaud, décédée le 13 décembre 1903, à l'âge de 70 ans, après 4 ans de profession.

**Montréal.** — M. Jean-Baptiste Drouin, en religion Fr. Jacques, décédé le 19 juillet 1903, à l'âge de 55 ans, après 13 ans de profession.

Le Frère Jacques a toujours été le modèle du vrai Tertiaire : tous les matins il allait recevoir le Dieu de l'Eucharistie, et régulier dans ses devoirs religieux il observait fidèlement la Règle franciscaine ; nous espérons que Dieu par l'intercession de Notre Séraphique Père lui a ouvert les portes de la Jérusalem céleste où il prie pour sa famille, ses chers enfants et aussi pour sa grande famille franciscaine.

— Mde Irénée Gagnon, née Beaulieu, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 27 octobre 1903, à l'âge de 30 ans, après 2 ans de profession.

iphanie.

DIRECTEUR

Elle avait un grand esprit de foi, pieuse autant que charitable.

— Mlle Adélaïde Menard, en religion Sr Saint-Léonard de Port-Maurice, décédée en novembre 1903, à l'âge de 70 ans, après 5 ans de profssion.

— Mde Jos. Bouchard Tertiaire isolée, décédée en novembre, après 11 ans de profession.

— Mde Charles Trépanier, née Cordélia Roy, en religion Sr Saint-Charles, décédée le 7 novembre, après 10 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine de Padoue.** — Mde Georges Dumay, décédée le 26 décembre, à l'âge de 67 ans, après 3 ans de profession, en religion Sr Sainte-Philomène.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Emery Brosseau, décédée le 26 décembre.

— Mde J. Desjardins décédée le 31 décembre.

— Mde Eusèbe Meloche, née Adelina Bray, en religion Sr Sainte-Marie, decédée le 21 novembre, à l'âge de 68 ans.

— Mde Félix Beauchamp, née Christine Barette, en religion Sr Saint-François, décédée le 27 novembre, âgée de 83 ans, après 5 ans de profession.

**Joliette** — Mlle Angèle Déziel, Mlle Marguerite Dupuis, Mde Noël Morel, Mde David Beaudoin, sœur de Monsieur le Curé, dé-cédées dans le courant de l'année 1903.

**Sainte-Anne des Plaines.** — Mde Pierre Renaud, née Aurélie Latour, et en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 19 décembre 1903, à l'âge de 27 ans.

Elle appartenait au Tiers-Ordre depuis le 19 novembre 1893. Sa grande consolation à l'heure de la mort c'était de mourir Tertiaire d'avoir sur son lit son habit religieux et auprès d'elle une statue de saint François. Ses derniers moments ont été calmes comme l'avait été sa vie. C'est à peine si ceux qui l'assistaient se sont aperçus de l'instant où elle a exalé le dernier soupir. Rien n'est beau comme le calme de la dernière heure ; c'est alors qu'on dit : Mon Dieu faite que je meure de la mort du juste. La fin de la vie du juste, ressemble au soir d'un beau jour, qui nous apporte le doux repos de la nuit après l'heure du travail. Nous recom-mandons cette édifiante Tertiaire aux prières de toutes les Fraternités.

Sr Secrétaire.

**Saint-Roch l'Achigan.** — Mlle Marguerite Beau champ, décé-dée ces mois derniers, après plusieurs années de profession.

**Saint-Jean-Chrysostôme.** — Mde J.-B. Boyer, en religion Sr Anne, décédée le 14 novembre, âgée de 65 ans, après 11 ans de pro-fession.

**Chemin de Croix Perpétuel.** — M. Barthélemy Lavigne.

R, I, P.